

BELGISCHE



CONGO

BELGE



PUBLIÉ PAR - UITGEGEVEN DOOR

"LA MUTUELLE CONGOLAISE"

LA MUTUELLE CONGOLAISE

Verschijnende 6 maal 's jaars

Paraissant 6 fois par an

⊞⊞⊞⊞⊞

⊞⊞⊞⊞⊞

JUBELNUMMER

NUMÉRO JUBILAIRE

⊞⊞⊞⊞⊞

⊞⊞⊞⊞⊞

APRIL 1923.

AVRIL 1923.

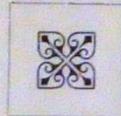
Belgisch Congo

(JUBELNUMMER)

Uitgegeven der gelegenheid der 25^{ste} Verjaring der Stichting der

Mutuelle Congolaise

1897 - 1922



Congo Belge

(NUMÉRO JUBILAIRE)

Édité à l'occasion du 25^{me} Anniversaire de la Fondation de la

Mutuelle Congolaise

1897 - 1922

Le Congo Belge

PUBLIÉ PAR

“ La Mutuelle Congolaise ”

Société Philanthropique de Secours Mutuels
sans but lucratif

sous le Très Haut Patronage de S. M. le Roi

RECONNUE PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 25 FÉVRIER 1909



De Belgische Congo

UITGEGEVEN DOOR

“ La Mutuelle Congolaise ”

Menschlievende Maatschappij van Onderlingen Bijstand
zonder winstgevend doel

onder de Zeer Hooge Bescherming van Z. M. de Koning

ERKEND DOOR KONINKLIJK BESLUIT VAN 25 FEBRUARI 1909

Wangermée, vice-gouverneur de l'Etat Indépendant du Congo, nos chers Présidents d'honneur, pour le constant et bienveillant appui qu'ils nous ont toujours prodigué en toutes circonstances pour le bien être général, le soulagement des misères du corps et de l'esprit de nos frères malheureux.

Monsieur le docteur Dupont, pour son inlassable et désintéressé dévouement envers nos camarades rentrant malades d'Afrique et rendus à la santé grâce à ses soins intelligents et à sa grande expérience du traitement des maladies tropicales.

M. le Docteur Waersegers qui, comme M. le docteur Dupont s'est toujours distingué pour soulager nos malades pendant la traversée de Boma à Anvers.

Par les nombreuses fêtes qu'il organisa à bord et dont le produit (qui se chiffre par milliers de francs) fut versé en grande partie à notre caisse sociale, M. Waersegers contribua pour une très large part à la prospérité sociale. Au nom de tous et du plus profond du cœur, merci!

Je tiens également à remercier l'Union philanthropique Coloniale à qui nous ne nous sommes jamais adressés en vain pour soulager de réelles infortunes, car le nombre en est grand et la modestie et la discrétion que ce cercle s'est toujours imposées, m'empêchent d'en dire davantage.

Et si je pouvais réclamer de vous, Messieurs, une dernière faveur, ce serait celle d'acclamer par une triple salve d'applaudissements et ce, afin de n'oublier personne, tous ceux qui, de près comme de loin, ont bien voulu travailler à la prospérité de notre grande et belle œuvre de la Mutuelle Congolaise, nos membres d'honneur, protecteurs, honoraires, correspondants à MM. Fichet, Carpentier, feu le docteur Requette et Fochetyn qui ont mis à notre disposition tout leur talent oratoire pour faire bénéficier la Mutuelle Congolaise des fonds souscrits pour l'œuvre du Sanatorium de Ténériffe: en l'honneur de nos chers camarades absents, peinant sous le soleil brûlant d'Afrique; à eux, Messieurs, notre meilleur souvenir et nos meilleurs vœux de bonne santé et prospérité; en l'honneur de l'Institut Ste Camille pour son précieux concours et pour les soins délicats, intelligents, dont nos malades sont entourés par le personnel si dévoué de l'Institut.

De la Révérende Supérieure et de la brave sœur Cécile, cheville ouvrière de l'établissement, si indulgente pour nos convalescents, parfois si difficiles.

En l'honneur de la Villa Coloniale et de son personnel expérimenté.

En l'honneur de la Fédération des Cercles Coloniaux de Belgique, du Cercle Africain, du Club Colonial et de la Société des Etudes Coloniales de Bruxelles, du Club Africain d'Anvers-Cercle d'Etudes Coloniales, qui, depuis la fondation sociale nous ont prêté leur influent et généreux concours, du Cercle Colonial de Mons et d'Anvers, et en dernier lieu, Messieurs, aux invités qui ont bien voulu s'associer à la manifestation de ce jour.

Avant de terminer, il me reste un devoir bien cher à remplir. C'est d'adresser en votre nom, Messieurs, un souvenir ému à tous ceux, hélas trop nombreux, qui dorment leur sommeil de héros sous cette terre lointaine d'Afrique, leur seconde patrie pour laquelle ils ont versé un sang généreux, fait le sacrifice de leur vie, holocauste à la grande œuvre civilisatrice du 19^e siècle.

Et maintenant, Messieurs, je formule un souhait qui est sur bien des lèvres et dans bien des cœurs. Je propose de lever notre verre pour boire d'abord à notre petit pays, si grand par ses institutions, ensuite à l'Etat Indépendant du Congo dont le monde entier admire les progrès réalisés en si peu de temps, par sa façon méthodique de coloniser, par l'activité de tous ceux qui ont coopéré à faire d'un pays barbare, un Etat presque entièrement civilisé. Par leur enseignement, leur commerce, leur industrie et leurs relations avec l'extérieur, notre pays et sa future Colonie ont vu s'augmenter cet ascendant moral qui fait la force des peuples et qui leur valent l'estime et la considération des grandes puissances du monde entier.

Nos cœurs, Messieurs, battent à l'unisson et comme par enchantement au seul mot de «Patrie», en ce mot magique, réunissons la Belgique au Congo, buvons à leur indépendance perpétuelle et à leur constante prospérité. A la Belgique, Messieurs, au Congo; premier fleuron de la Couronne de notre bien-aimé pays.

Notre dévoué président d'honneur, M. le Général-Major Gilson, étant empêché d'assister au banquet à cause de maladie, nous lui adressons un télégramme d'affectueuse sympathie.

Les chiffres cités au cours de ce discours sont assez éloquentes pour pouvoir se passer de commentaires sur l'activité de la société pendant l'année 1907.

1908.

Pendant cette année deux événements se produisirent qui firent bondir d'allégresse les cœurs des mutualistes.

La Colonie fut annexée à la Belgique.

Le Président et le Secrétaire de la Mutuelle Congolaise furent créés chevaliers de l'Ordre de la Couronne.

Le jour du vote par le Sénat de l'annexion du Congo à la Belgique, une grandiose manifestation eut lieu à Anvers par les trois clubs coloniaux (Club Africain-Cercle d'Etudes Coloniales d'Anvers, Mutuelle Congolaise et Club Colonial).

La Mutuelle Congolaise, drapeau et musique en tête, alla prendre les membres du Club Colonial à leur local et se rendit ensuite au local du Club Africain-Cercle d'Etudes Coloniales où eut lieu la manifestation.

MM. le Lieutenant-Général circonscriptionnaire Timmermans, le général Willaert, M. Corty, président de la Chambre de Commerce, les présidents



De "Mutuelle Congolaise" aan het hoofd der Koloniale- en Nijverheidsstoet.

des Clubs Coloniaux prononcèrent des discours et tous les sentiments se reflétaient dans ces trois acclamations:

Vive le Congo devenu Colonie Belge !

Honneur aux Anciens Africains!

Vive le Roi!

Le 28 novembre fut fêtée la nomination de chevalier de l'Ordre de la Couronne des Président et Secrétaire de la Mutuelle Congolaise. Au cours du banquet donné en leur honneur, le Général Gilson, président d'honneur, rendit en des paroles vibrantes d'admiration, hommage au grand Roi Léopold II en déclarant:

L'Œuvre du Royal Messie d'une plus grande Belgique est une création titanesque, de conception fabuleuse et réalisation merveilleuse. Elle est unique dans l'histoire du monde. Elle fera l'éternel honneur du Roi Léopold II de Belgique.

Les mutualistes présents, ayant tous vu de près l'œuvre gigantesque, en étant les modestes artisans, applaudirent d'enthousiasme. Puis le vice-président, M. Henrion, se leva pour congratuler les deux sympathiques décorés:

Mon cher Président,

Mon cher Secrétaire,

Les membres de la Mutuelle Congolaise ont appris avec une grande satisfaction, je dirai même avec joie, votre nomination comme Chevalier de l'Ordre de la Couronne du Congo.

L'Etat du Congo a apprécié à leur juste valeur les innombrables services que vous avez rendus à notre mutualité, cette œuvre si méritoire.

Nous sommes fiers d'avoir à notre direction des chefs dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut.

Depuis plus de onze ans, vous avez été constamment sur la brèche. Vous vous êtes donné mille peines, pour faire prospérer la société. Vous vous êtes montrés inlassables et c'était un plaisir et un honneur pour nous de collaborer avec des hommes qui nous donnaient le meilleur exemple de travail.

La plus grande cordialité a toujours régné au sein du Comité central; grâce à votre esprit de bienveillance, mon cher Président, nous avons toujours pu trancher toutes les questions dans l'intérêt général.

Les membres de la Mutuelle Congolaise, en cette heureuse circonstance, n'oublient pas le concours désintéressé que vous avez accordé à la Société dès le jour de sa fondation.

Ils vous prouvent, par leur présence, combien ils apprécient votre généreuse collaboration à l'exécution de notre programme philanthropique.

Pour vous prouver leur gratitude, ils vous prient, mon cher Président, mon cher Secrétaire, de bien vouloir accepter le bijou diminutif de votre décoration.

Puissiez-vous le porter pendant de longues années et puissions-nous vous garder longtemps à notre tête.

Tels sont les plus vifs désirs de tous nos membres.

Le Président et le Secrétaire remercièrent avec émotion.

* * *

Ces événements ne font cependant pas oublier le but principal. En effet, nous constatons que l'activité ne cesse d'augmenter, quoique le nombre de journées de maladie soit heureusement moindre qu'en l'année 1907.

La société fait de ce chef un boni de frs 1.772,77.

Le total des indemnités et secours alloués se monte à frs 14.449,43.

Il est mis en outre à l'étude la création d'un Office du travail Colonial dans le but de faciliter le placement des membres.

Une tombola est organisée au profit de la caisse de secours.

1909.

L'élan propagandiste ne se ralentit pas pendant cette année. Au contraire, on travaille d'arrache-pied en vue de collaborer aux Fêtes Coloniales d'Anvers.

Nous donnons ci-dessous le compte-rendu de ces fêtes pour montrer l'activité débordante des membres.

La Chambre de Commerce d'Anvers a fêté dignement, grandiosément, l'annexion du Congo à la Belgique.

Les fêtes qui viennent de se clôturer devaient tout d'abord se donner en octobre dernier; mais Sa Majesté Léopold II exprima le désir de les voir reporter au Printemps de cette année, ce qui est la cause qu'elles n'ont pu suivre de près la date mémorable de l'annexion du Congo par nos Chambres législatives.

La Chambre de Commerce ayant devant elle le temps nécessaire pour organiser les festivités qu'elle avait projetées, elles n'en furent que plus splendides, plus importantes et l'on peut dire, qu'elles créèrent un mouvement véritablement national.

Les journaux quotidiens ayant donné tous les détails des deux visites royales, du cortège colonial, commercial, industriel, de la réception à la Bourse, de la Semaine Coloniale, nous nous bornons à reproduire ce qui a trait à la participation effective de la Mutuelle Congolaise dans les diverses solennités dont le pays entier, et Anvers en particulier, garderont un souvenir ineffaçable.

Disons d'abord que la Chambre de Commerce s'occupa exclusivement de l'organisation du cortège et de la réception royale à la Bourse, tandis que la société Anvers en Avant avait pour mission d'organiser la Semaine Coloniale, qui consistait en une exposition permanente, dans les vitrines des grands magasins des principales artères de la ville, de tous les produits coloniaux et de tout ce qui a rapport aux Colonies.

Anvers en Avant, dont le but unique était de faire valoir les richesses de notre Colonie Africaine, fit appel au Comité central de la Mutuelle Congolaise qui délégua son Président pour faire partie du Comité de patronage.

Sollicité par celui-ci, notre Président eut l'ingénieuse idée d'ériger un campement congolais sur le terre-plein de l'Avenue des Arts, en face de l'Opéra Flamand, proposition qui reçut l'accueil le plus empressé et l'approbation du Collège Echevinal d'Anvers.

Après de nombreuses démarches du Président auprès des autorités militaires, il put avoir à sa disposition le matériel et le personnel nécessaires à la construction du campement.

L'ornementation florale et végétale nous fut gracieusement offerte par la ville d'Anvers, Madame Osterrieth et Monsieur Willaumez, fleuriste, membre de la société.

Les tentes et campements divers furent offerts de même par MM. Vandebussche, Beysse, Van den Camp, Vlaeminek et Blondeau. Madame Osterrieth, outre ses plantes, mit à la disposition du Comité organisateur le chimbèque du chef Masala qui figura à l'Exposition universelle d'Anvers en 1885.

Le dimanche 6 juin, lors de la 1^{re} visite de S. M. Léopold II et de la Princesse Clémentine, la Mutuelle Congolaise sollicitée par la Chambre de Commerce, participa au cortège colonial.



Campement Congolais

Le Comité central, les délégations des divers Sous-Comités et de nombreux sociétaires se réunirent devant l'entrée du campement congolais, drapeau en tête, pour saluer Sa Majesté au passage. Plusieurs membres avaient revêtu pour la circonstance, l'uniforme adopté par notre Colonie.

Ensuite la délégation prit place dans le cortège, en tête de tous les groupes qui le composaient.

La Mutuelle Congolaise obtint un vif succès sur tout le parcours et principalement à l'arrivée devant les tribunes où des applaudissements nourris l'accueillirent.

Arrivée devant la tribune royale, la société s'arrêta, fit face à Sa Majesté et lui fit une ovation enthousiaste.

Lors du départ de Sa Majesté, la Mutuelle Congolaise eut une troisième occasion de lui manifester son loyalisme et eut l'honneur de la reconduire à la gare.



Arrivée de Sa Majesté au Campement Congolais

Le mercredi suivant M. le Bourgmestre d'Anvers, accompagné des membres du Conseil Communal et du Comité d'Anvers en Avant, fit une visite officielle et détaillée du campement congolais.

Il félicita chaleureusement M. Berson, président, ainsi que ses collaborateurs du beau travail qu'ils avaient exécuté en si peu de temps; la Mutuelle Congolaise par sa création originale, s'était révélée en composant certainement le « Clou » de la Semaine Coloniale.

Enchanté de la réception enthousiaste qui lui fut faite lors de sa visite à Anvers, le Roi promit de venir à nouveau dans notre Métropole pour visiter cette fois le campement congolais ainsi que les diverses expositions organisées par Anvers en Avant.

Cette seconde visite eut lieu le samedi 12 juin.

A son arrivée il se rendit directement au campement où il fut reçu par le président, le Comité Central de la Mutuelle Congolaise ainsi que le Comité d'Anvers en Avant.

Sa Majesté et la Princesse Clémentine mirent pied à terre et M. De Vos, Bourgmestre d'Anvers, présenta notre président, M. Berson, au Roi, ainsi que les membres du Comité Central.

Mme Jammes, membre de la Société, offrit une superbe gerbe de fleurs d'Afrique à notre gracieuse Princesse.

Après que Sa Majesté et Son Altesse Royale eurent visité en détail le campement, le Président les remercia en ces termes :



Mr. le Baron D'HANIS

« Sire, Madame,

Vos plus fidèles serviteurs Vous remercient du fond du cœur pour le grand honneur que Vous avez daigné leur faire, pour les paroles affectueuses dont Vous les avez comblés et qui seront pour eux, Sire, Madame, un nouvel encouragement, pour l'accomplissement de la tâche qu'ils se sont imposée, trop heureux sont-ils d'avoir pu se rendre utiles à leur Roi si éminent et à leur chère Patrie.

Le Roi fit ensuite appeler les membres du Comité, demanda au Président des renseignements sur le fonctionnement de la Société, le remercia chaleureusement ainsi que tous ses collaborateurs, leur disant combien l'œuvre de la Mutuelle Congolaise était belle et son but digne de toutes les sympathies.

Le campement congolais fut envahi dès le premier jour par une telle cohue que des mesures de police durent être prises pour éviter l'encombrement.

Pendant toute la durée de la Semaine Coloniale, il ne désemplit pas et nous pouvons affirmer que plus de 500.000 personnes le visitèrent.

Le résultat acquis, tant au point de vue de prestige social qu'au point de vue financier est immense et ne manqua d'influencer favorablement la vente des billets de tombola qui laissa le joli bénéfice de 7000 frs.

* * *

Le 16 août S. A. R. Monseigneur le Prince Albert débarqua à Anvers, rentrant du Congo, qu'il

Les journaux quotidiens relatèrent tous les détails de la belle manifestation dont S. A. R. fut l'objet; nous ne les reproduirons donc pas; toutefois, mentionnons que la Mutuelle Congolaise ne manqua pas de prouver combien elle admirait le beau geste de notre Prince; sa délégation nombreuse était placée en tête des sociétés qui formaient la haie sur le passage du cortège et, celui-ci terminé, elle lui emboîta immédiatement le pas pour former l'escorte jusqu'à la gare. Drapeau en tête, elle accompagna S. A. R. jusqu'à Sa berline.

D'autre part, le sous-comité de Bruxelles avait formé une nombreuse délégation qui assista, avec drapeau à la réception organisée à la gare du Nord par la ville de Bruxelles.

* * *

Le 13 novembre la mort d'un des plus vaillants Africains, M. le Baron D'Hanis, membre d'honneur de la Société, vint assombrir les fronts.

Tâcher de faire son éloge serait nous entraîner trop loin, nous nous bornerons à un aperçu de ses états de service glorieux.

Francis D'Hanis naquit à Londres, le 11 mars 1862. Il était petit fils d'Antoine D'Hanis dont le nom est inscrit sur la colonne du Congrès, D'Hanis van Clamart.

Francis D'Hanis acheva ses études en Belgique, s'engagea en 1880 au régiment du génie, entra en 1882 à l'école militaire et fut nommé sous-lieutenant en 1884. Le 19 octobre 1884, il fit partie de la cinquième expédition de l'Association internatio-



Les Autorités attendent l'arrivée de S. A. R. Monseigneur le Prince Albert

avait parcouru pendant 3 mois, du Katanga à Boma, en descendant tout le cours du fleuve. A cette occasion, la ville d'Anvers fit une réception grandiose à l'héritier présomptif de la Couronne.

nale africaine à la côte orientale d'Afrique. Cette expédition, commandée par le capitaine d'artillerie Jérôme Becker fut rappelée de Zanzibar à la suite de la Conférence de Berlin.

D'Hanis fit un stage dans les bureaux de l'Etat du Congo et en 1886 repartit pour le Congo avec le capitaine d'E. M. Coquilhat. Il fut d'abord adjoint au capitaine Coquilhat, commandant le territoire des Bangala, puis au capitaine van Kerckhoven,



Monument COQUILHAT

successeur de Coquilhat. Il était au Bangala lors de la prise de la station de Stanley-Falls par les Arabes en 1886. En 1888, il fut nommé commandant de l'avant-garde chargée de préparer la fondation du camp de l'Aruwimi, destiné à s'opposer à l'envahissement des Arabes. L'avant-garde, qui comprenait parmi les officiers, les capitaines Bia-Ponthier, le lieutenant Milz et plusieurs sous-officiers, fonda et occupa les postes d'Umangi, d'Upoto, de Yaminga et le camp de l'Aruwimi. Le 13 avril 1889, le commissaire de district D'Hanis céda le commandement du camp de l'Aruwimi au capitaine Ponthier et rentra en Belgique.

Au commencement de 1890 le Commissaire de district de 1^{re} classe D'Hanis repartit pour le Congo; il était chargé d'occuper les territoires du Kwango, de faire des traités avec les chefs indigènes du Kwango et de la Lunda. Il installa des postes chez Muene N'Dinga à Popocabaca, chez le grand chef Capenda Camulemba.

Tout le pays, jusqu'à 10° latitude sud, fut ainsi acquis à l'Etat du Congo. Un arrangement diplomatique avec le Portugal fixa ultérieurement la

frontière méridionale. Le commandant de district D'Hanis fut nommé commissaire du district qu'il venait d'explorer et d'acquiescer en partie et s'occupa de l'organisation de son district jusqu'en 1891. Il reçut alors ordre d'aller à Lusambo. Il devait y succéder au commandant Paul Le Marinel, qui rentra en Europe après avoir fondé le camp de Lusambo et exploré le Katanga.

Le commandant D'Hanis avait ordre d'aller au Katanga, mais les événements l'obligèrent à abandonner ce projet. Les Arabes devenaient de jour en jour plus entreprenants.

Dans son rapport au Roi-Souverain, sur les mesures prises par l'Etat Indépendant du Congo en exécution de l'acte de Bruxelles, le secrétaire d'Etat Baron van Eetvelde s'exprime en ces termes: Les événements se précipitaient. En mai 1892 le chef arabe Gongo-Lutete s'avancit à nouveau vers le Sankuru. D'Hanis repoussait ses bandes à Mena-Kialo et à Batubenge. Au même moment Hodister, Michiels et Noblesse étaient tués à Riba-Riba.

A Kasongo deux agents de l'Etat, MM. Lippens et De Bruyne étaient mis en captivité et Emin Pacha était assassiné par les Arabes. Ceux-ci jetaient le masque et entraient ouvertement en révolte. En serrés de toutes parts, acculés dans leurs derniers retranchements, sentant leur domination compromise, obligés de choisir entre la soumission à l'Etat, cette fois loyale et complète, et la rébellion déclarée; ils prenaient ce dernier parti.

La campagne débute par la sommation adressée aux agents de l'Etat, par Sefu et Mohara, les chefs arabes de Kasongo et de Nyangwe, d'avoir à évacuer tout le territoire entre le Lomami et le Sankuru et c'est alors que D'Hanis, usant d'une initiative à laquelle on ne saurait trop rendre hommage et devançant l'arrivée de l'ordre de marche, prit lui-même l'offensive.

Gongo-Lutete se soumit à l'Etat après ses défaites. Sans entrer dans les détails de sa campagne militaire, il suffit de marquer la marche victorieuse en avant du commandant d'Hanis. Il bat successivement Sefu, sur la rive gauche du Lomami en novembre 1892; le 28 décembre Muini Pembe, fils de Muini Mohara, entre le Lomami et la Lualaba; et le 9 janvier 1893, il écrase les troupes de Muini Mohara à N'Goi-Kapoka, où Muini Mohara fut tué. Ce triomphe est assombri par la nouvelle de la mort de Lippens et De Bruyne, qu'après sa défaite Sefu fait assassiner à Kasongo; le châtement ne se fit par attendre. A la fin de janvier 1893, le commandant D'Hanis était devant Nyangwe qui tombait entre ses mains le 4 mars; le 22 avril il s'emparait de Kasongo.

D'Hanis s'occupa alors de l'organisation du pays. Pendant ce temps Chaltin et Ponthier poursuivaient avec un plein succès la campagne contre les Arabes du Chari, de Riba-Riba des Stanley-Falls et de Kirundu. Après la campagne contre Kirundu, Ponthier opéra le 25 septembre sa jonction avec D'Hanis.

Un dernier adversaire surgissait menaçant,

c'était Rumaliza, le chef l'Udjiji qui, traversant le Tanganika et ralliant les débris des forces arabes, s'était fortement retranché à Kabambaré.

Du 15 octobre au 15 novembre, de nombreux combats eurent lieu autour de la position fortifiée que les Arabes occupaient près de Luama. Une de ces rencontres coûta la vie au vaillant Ponthier.

L'ennemi, harcelé transporta son camp sur la rive droite de la Lulindi; le commandant Lothaire s'empara alors de la position fortifiée de Rumaliza et fut chargé de poursuivre l'ennemi jusqu'au Tanganika. Lothaire et de Wouters d'Oplinter marchèrent à étapes forcées sur Kabambaré qui se rendait à merci le 25 janvier 1894. Quinze jours après, ils rejoignirent, sur le Tanganika les agents de la Société anti-esclavagiste. La campagne arabe était terminée. La domination arabe était détruite aux Stanley-Falls par les victoires de Chaltin et de Tobback, à Kirundu et sur la Lowa par Ponthier et Lothaire, à Lokandu par Chaltin. La puissance arabe, atteinte au cœur par la prise de Nyangwe et de Kasongo, fut anéantie pour toujours par la conquête du pays jusqu'au Tanganika. La traite des esclaves disparut de l'Etat du Congo.

Le commandant D'Hanis avait été nommé inspecteur d'Etat pendant la campagne; il fut aussi créé baron par S. M. le Roi Léopold II. Le 11 octobre 1894, le baron D'Hanis rentra en Belgique et reçut un accueil enthousiaste.

En 1895, D'Hanis repartit pour le Congo, investi du commandement supérieur des districts de l'Uelé, de l'Aruwimi et des Stanley-Falls. En 1896 il fut nommé vice-gouverneur général pendant qu'il organisait une expédition qu'il devait opérer de concert avec les forces de l'Uelé. Toutes les forces de Stanley-Falls qui étaient arrivées à l'endroit où elles devaient attendre le baron D'Hanis, se mirent en révolte et, rebroussant chemin, retournèrent vers le sud, vers leur pays d'origine. Le baron D'Hanis essaya de s'opposer aux révoltés, mais ne put résister au choc d'une force quadruple en fusils et composée d'anciens soldats. Il dut se retirer sur Avakubi avec les débris de son détachement. Laissant la surveillance de la marche des révoltés au commandant Henry, et prévoyant la marche des révoltés vers le Manyema, il se dirigea vers Stanley-Falls, puis vers Kirundu, Nyangwe et Kasongo. Des expéditions furent organisées qui eurent des rencontres presque toujours heureuses avec les révoltés, mais cette campagne difficile ne fut terminée qu'en 1900. Le vice-gouverneur général baron D'Hanis rentra la même année en Belgique.

Ce que ces états de services représentent d'héroïsme, de fermeté inébranlable, de dévouement aux intérêts de l'Etat, d'abnégation vaillante, ce ne sont pas ces quelques lignes inévitablement sommaires qui peuvent le faire comprendre comme nous aurions voulu le faire. C'était un homme et cet homme fut membre d'honneur de la Mutuelle Congolaise.

* * *

Au mois de novembre M. le Général Gilson, pré-

sident d'honneur préside à une manifestation organisée en l'honneur de MM. Berson et Lagouge, respectivement président et secrétaire de la société et qui ont obtenu la décoration spéciale de mutualité de 2^e classe.

Au début de la séance il adresse un souvenir ému à la mémoire de M. le Baron D'Hanis.

Après cet éloge funèbre adressé à l'une de nos gloires nationales, dans une magistrale péroraison il retrace la carrière philanthropique des deux héros de la fête.

* * *

Quoique les frais de maladie et de secours aient augmenté dans de notables proportions: 15.500 frs au lieu de fr. 14.400 en 1908, le bilan clôture néanmoins avec un bénéfice de près de frs 5000.

Les efforts des infatigables travailleurs sont donc récompensés.

1910.

La propagande publique débuta cette année par un concert artistique organisé par le sous-comité de Bruxelles, dans la salle de la Grande-Harmonie.

Toutes les autorités coloniales honorèrent cette réunion de leur présence et la fête atteignit pleinement son but.

* * *

Un événement de la plus grande importance pour la Mutuelle Congolaise se produisit:

Haut Patronage de S. M. le Roi Albert.

La Mutuelle Congolaise adressa le 14 mai, à Sa Majesté le Roi des Belges, une requête tendant à l'obtention de son Haut Patronage.

Nous donnons ci-dessous la teneur de la réponse qui nous fut adressée par Monsieur le Baron Beyens, Ministre de la Maison du Roi:

Palais de Bruxelles, le 4 juin 1910.

Monsieur le Président,

Le Roi a reçu la requête que vous Lui avez fait parvenir le 14 mai dernier pour demander à Sa Majesté de daigner accorder son Haut Patronage à la société: « La Mutuelle Congolaise ».

Le Roi, qui porte un vif intérêt à tout ce qui concerne notre Colonie, a bien voulu, pour reconnaître les services qu'a rendus votre association et lui donner un témoignage de Sa sympathie, me charger de vous faire savoir qu'Il consent avec plaisir à lui accorder Son Haut Patronage.

Sa Majesté ne doute pas que cette marque de Son bienveillant intérêt ne contribue heureusement au développement de la société que vous présidez.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de la Maison du Roi,

(s.) Baron Beyens.

A Monsieur Berson, Président de la
Mutuelle Congolaise
à Berchem (Anvers).

Le Ministre des Colonies alloua une subvention de 3000 frs.

La société ne fut donc pas seulement à l'honneur mais aussi au bonheur. Songez donc combien de journées de maladie pourront être liquidées avec le produit de cette libéralité!

Le 1^{er} juillet une délégation de la Mutuelle Congolaise assista aux fêtes du 25^e anniversaire de la création de l'Etat Indépendant du Congo.

Le 21 juillet un des plus dévoués membres du comité, M^r F. Allard, secrétaire-comptable suppléant, obtient la décoration de mutualité de 2^e classe.

Jamais décoration mutualiste ne fut mieux méritée que par ce travailleur modeste.

La situation financière se maintient grâce au subside du Ministre des Colonies, le bilan clôture par un bénéfice de fr. 4610.48

1911.

Une décision importante est prise au cours de cette année. L'Office Colonial du Travail est créé. Le Conseil Central, en sa réunion du 19 février, a décidé de créer la permanence de son bureau et a chargé son secrétaire actuel du travail général (secrétariat, trésorerie, bourse du travail).

Le Conseil ne s'est laissé entraîner à cette grave décision que sous condition que l'organisation ne deviendrait effective qu'après un an d'essai.

Le secrétaire a tellement de confiance qu'il propose de rembourser le déficit en cas d'échec.

La société obtient un diplôme de médaille de bronze à l'exposition de Bruxelles.

C'était la seconde fois qu'elle participait à une exposition universelle.

Elle y avait envoyé ses statuts, rapports administratifs, comptabilité et un rapport spécial destiné au jury.

Nous devons saluer en passant le réveil du « Vlaamsche Kring » de Léopoldville.

La Grande Kermesse, organisée à l'occasion du 1^{er} juillet a fait magnifique recette et les membres dévoués de ce cercle ont songé à la Mutuelle Congolaise en lui envoyant la somme de fr. 519,50.

La propagande ne chôme pas, la Mutuelle Congolaise expose à nouveau à la Grande Salle des Fêtes de la Ville d'Anvers, à la Section Coloniale et y obtient un grand succès. Elle collabore aussi à la vente de la « Fleur de la Reine ».

La section du bureau permanent est pleinement justifié par les chiffres suivants:

L'effectif de la société est augmenté de 2.75 %.

37 personnes ont été placées par l'Office Colonial.

15.000 frs d'indemnités de maladies et secours versés.

Bénéfice 9421.76.

1912-1913.

Ces deux années ne présentent pas le relief des années précédentes, quoique le travail soit tout aussi assidu que pendant la période écoulée.

En voici un aperçu:

Au commencement de 1912, vu le bénéfice consécutif de l'année 1911, on examine la possibilité de faire profiter les malades de cette situation favorable.

Le Comité Central décide que les indemnités de maladie seront dorénavant de:

3,50 frs par jour pendant les 1^{er} et 2^{mes} mois

3,00 frs par jour pendant les 3^{mes} et 4^{mes} mois

2,50 frs par jour au delà.

Il décide, en outre, de fonder une caisse de réassurance.

Vu les résultats obtenus pendant l'année d'essai, le bureau permanent est adopté définitivement.

De plus, les services prenant de plus en plus d'extension, le poste de secrétaire-adjoint est créé.

Des récompenses seront dorénavant accordées aux propagandistes méritants, consistant en breloques en bronze, en argent ou même en or.

Un des membres les plus actifs du Comité Central, le vice-président, M. Henrion, obtient la



Mr. HENRION

décoration spéciale de Mutualité de 2^e classe.

Au cours d'une séance le président fait l'éloge de ce dévoué sociétaire.

L'année 1913 débute par une bien triste nouvelle: La mort du camarade Putzeys, membre du comité depuis de longues années.

Une nombreuse délégation assistait aux funérailles, prouvant ainsi l'estime dont jouissait le regretté défunt.

Au cours de la même année le projet de caisse de chômage est mis à l'étude.

Le 15 juillet, S. M. le Roi accorde un subside pour l'achat d'un drapeau qui sera remis à la Mutuelle Congolaise par le président d'honneur, M. le Lt Gl. Bar. Wahis.

En 1912, 65 agents étaient placés par l'entremise de l'Office Colonial. Le boni de l'exercice s'élève à frs 17.854,82.

En 1913, le nombre de agents placés s'élève à 129, le nombre des membres monte à 1815. Le boni est de 1356,64.

1914

L'examen de la situation actuelle va nous amener à jeter un coup d'œil rétrospectif et à comparer les résultats obtenus depuis trois ans, grâce à la création d'un **Bureau permanent** et de l'**Office Colonial du Travail**.

Un seul exercice ne suffit pas pour déterminer le rendement d'un organisme nouveau, les soubresauts d'une année à l'autre jettent la perturbation dans les appréciations; pour se rendre compte de la réelle valeur des résultats obtenus on doit nécessairement tabler sur plusieurs exercices.

Nous pensons que la période de 3 ans écoulée depuis l'organisation nouvelle suffit pour faire ressortir, d'une façon frappante, les grands progrès réalisés par une activité constante, qui a permis dans tous les domaines de notre mutualité, une amélioration sensible des avantages accordés aux sociétaires.

C'est ce que nous allons tâcher de démontrer aussi succinctement que possible. Pour cela examinons ce qui existait au 1^{er} janvier 1911.

1) Effectif:

69 membres d'honneur
73 membres protecteurs
81 membres honoraires
17 membres correspondants
620 membres effectifs

860 membres.

2) Avoir social:

Caisse A — francs	14.235,28
Caisse B — francs	10.855,90
Caisse C — francs	2.228,09

27.319,27

3) Avantages accordés:

Frs 3 par journée de maladie pendant les 2 premiers mois.

Frs 2 par journée de maladie pendant les 3^e et 4^e mois.

Frs 1.50 par journée de maladie pendant les 5^e et 6^e mois.

Au delà la caisse B allouait des indemnités facultatives, selon l'importance de ses recettes et avaient été fixées provisoirement à fr 1.50 par jour.

Voyez maintenant ce qui existait au 1^{er} janvier 1914.

1) Effectif:

117 membres d'honneur
104 membres protecteurs
178 membres honoraires
21 membres correspondants
1.395 membres effectifs

1.815 membres.

2) Avoir social:

Caisse A — francs	26.032,79
Caisse B — francs	16.201,60
Caisse C — francs	8.457,25
Office du travail — frs	5.025,76

55.717,40

3) Avantages sociaux:

a) la journée de maladie a été portée au taux de:

Frs 3,50 pendant les 2 premiers mois.

3,00 pendant les 3^e et 4^e mois.

2,50 pendant les 5^e et 6^e mois.

Au delà la caisse B a liquidé au taux de fr. 2,50 par jour, les journées payées antérieurement à fr. 1.50.

b) La création de l'Office Colonial du Travail a permis de procurer 225 emplois aux sociétaires.

c) Le journal social qui paraissait mensuellement à 4 pages, est tiré à 12 pages et paraît à chaque départ de bateau pour le Congo (18 fois par an). **Sans augmenter la cotisation**, la **Mutuelle Congolaise** a donc en 3 ans **doublé son capital de réserve**; elle a accordé aux malades, outre les **indemnités statutaires**, 11.988 francs.

L'effectif a plus que doublé.

L'office Colonial a rendu d'inappréciables services aux membres qui ont trouvé dans ce nouvel organisme un appui des plus précieux; cet office a facilité leurs démarches pour l'obtention des emplois en maintes circonstances, il a pris en mains la cause des agents qui, dans la majeure partie des cas, ont obtenu satisfaction.

Voilà des résultats tangibles, dont l'évidence ne peut être contestée, qui justifient certainement les mesures prises par le conseil d'administration pour faire une Mutuelle Congolaise forte et prospère.

DRAPEAU SOCIAL

Au cours de l'exercice 1913 à la suite d'une requête adressée par le Conseil Central, Sa Majesté le Roi des Belges daigna faire don à la société d'un



Luitenant Generaal Baron WAHIS



Mr. Alexandre DELCOMMUNE

ALEXANDRE DELCOMMUNE.

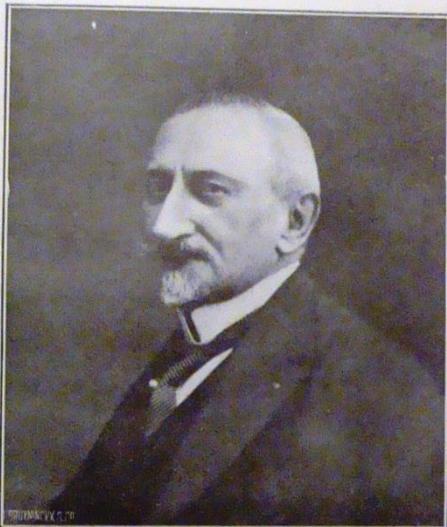
Mr Alexandre Delcommune est mort le 7 août 1922.

Né à Namur le 6 octobre 1855, il n'était âgé que de 67 ans; la mort vient l'enlever au moment où il mettait la dernière main à ses « Mémoires ».

Membre d'honneur de la Mutuelle Congolaise depuis de longues années, Delcommune était le Doyen des « Congolais ». En effet, son premier départ date de 1874.

Les services rendus par notre « ancêtre », comme on l'appelait familièrement dans les milieux congolais, sont immenses et sa collaboration

à l'édification de notre merveilleux empire colonial fut féconde en résultats heureux.



Mr. Alexandre DELCOMMUNE

Le monde colonial a perdu en lui un auxiliaire précieux, une compétence.

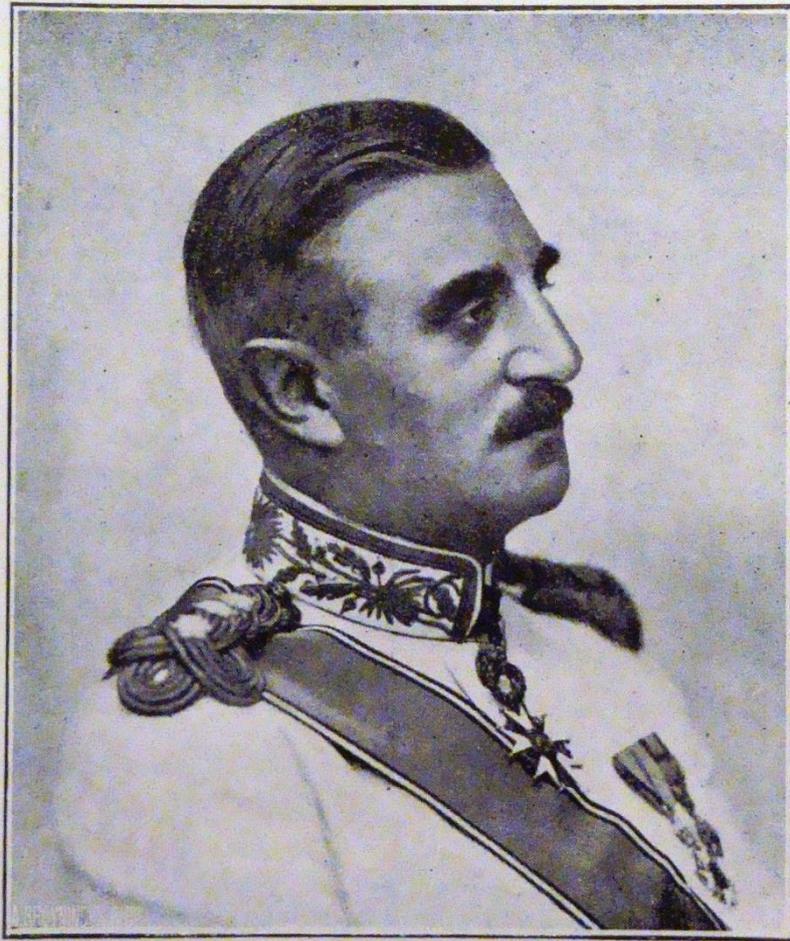
Le conseil a fait une propagande intensive en faveur du recrutement des nouveaux membres. Le but poursuivi était d'atteindre au plus tôt le chiffre de 2000 membres effectifs qui permettra d'assimiler la société aux fédérations mutualistes et d'obtenir ainsi les subsides importants accordés par le Gouvernement.

Rappelons en passant que ces subsides sont de 0,60 par franc versé à la caisse de réassurance qui, pour nous, est la caisse B, puisque c'est elle qui indemnise les malades lorsqu'ils ont épuisé leurs droits à la caisse principale (A).

Nous avons constaté que les efforts produits dans ce sens n'ont pas donné les résultats que nous étions en droit d'en attendre; c'est en effet la **propagande individuelle** seule qui nous amène le plus d'adhérents et nous insistons donc pour que chaque sociétaire fasse tout son possible pour amener à nous de nouvelles recrues.

C'est le grand effectif qui permet aux sociétés mutualistes d'accorder des avantages nombreux, et leur donne le prestige moral nécessaire pour remplir leur mission bienfaitrice.

VIVE LA MUTUELLE CONGOLAISE !



Mr. M. LIPPENS

ALGEMEENE GOUVENEUR VAN CONGO
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CONGO

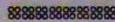
EERE VOORZITTER DER "MUTUELLE CONGOLAISE"
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE "LA MUTUELLE CONGOLAISE"



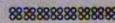
Mr. LE MINISTRE RENKIN

HAUT PROTECTEUR DE " LA MUTUELLE CONGOLAISE "
HOOG BESCHERMER DER " MUTUELLE CONGOLAISE "

Notre belle Colonie Africaine



Aperçu Historique



Les pénétrations premières dans le continent noir.

La découverte de l'embouchure du fleuve Congo est attribuée au Portugais Diego Cam en 1485.

Dans la suite, des commereants et des religieux vinrent s'établir sur les rives du fleuve. Le Père Erasme originaire de Furnes, est le premier Belge dont l'arrivée au Congo soit connue.

Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que des missions scientifiques, politiques ou militaires y furent envoyées.

Pour explorer la région de l'Afrique centrale qui est devenue le Congo Belge, plusieurs voies d'accès s'offraient aux explorateurs: ceux-ci pouvaient remonter le cours du fleuve en partant de la côte Ouest, ou atteindre la partie supérieure du fleuve en partant de la côte Orientale.

Une tentative malheureuse du Capitaine anglais Tuckey (1816) fit longtemps croire que le bassin du Congo était inaccessible en partant de la côte de l'Atlantique.

En 1851-52, Livingstone découvre le Haut Zambèze, pousse ses investigations dans le bassin du Kasai et traverse l'Afrique australe de l'Ouest à l'Est. Il découvre les lacs Moero en 1867, Banguelo en 1868, la partie méridionale du Tanganika en 1869, et le cours du Congo à Nyangwe en 1871.

D'autres explorateurs parcourent la région des lacs, des sources du Nil, à celles du Congo; tels Cameroun, Burton, Speke, Grant.

Mais c'est à Stanley qu'il appartient de faire le premier la traversée Est-Ouest du centre africain en étudiant le cours, jusqu'alors mystérieux, du fleuve Congo.

Parti en 1874 de Bagamoyo à la recherche de Livingstone, Stanley, envoyé par deux journaux américains, atteint le fleuve Congo, en descend le cours et parvient à Boma en 1877.

L'Association Internationale Africaine.

Le roi Léopold II fut l'âme du grand mouvement de colonisation qui occupa l'Europe pendant un quart de siècle.

En convoquant une conférence géographique à Bruxelles en 1876, il établit les bases de la colonisation belge dans l'Afrique centrale.

La Grande Bretagne, la France, la Russie, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Belgique étaient représentées à cette conférence, à laquelle prirent part des voyageurs illustres, les présidents des grandes sociétés de géographie, des hommes politiques et des philanthropes.

Les débats aboutirent à la création de «l'Association internationale Africaine».

Une Commission internationale, placée sous la présidence du Roi, décida, en 1877, que les premières expéditions seraient envoyées par la côte orientale.

Un Comité Belge fut chargé d'organiser la première expédition (capitaine Crespel).

De 1877 à 1884, ce Comité envoya les expéditions Becker, Storms, Dhanis.

Elles amenèrent la fondation des postes de Karema sur la rive orientale du Tanganika et de M'Pala sur la rive occidentale.

Le récit des aventures de Stanley et le tracé de son itinéraire furent d'une importance capitale pour le monde géographique.

Le roi Léopold II décida que Zanzibar et Bagamoyo sur la côte orientale, seraient abandonnés pour Banana et Boma.

Il fit de plus appel au concours de Stanley pour lier des relations économiques et politiques avec les tribus indigènes et créa le «Comité d'Etudes du Haut Congo» (25 novembre 1878).

La première expédition belge sous le commandement de Stanley part d'Europe en février 1879; elle atteint l'embouchure du Congo le 14 août et s'engage résolument dans la région des caravanes.

Elle fonde en octobre la première station «Vivi» en face de Matadi, et atteint ensuite le Pool.

Stanley, vaillamment secondé par les officiers belges Hanssens, Vandevelde, Van Gele et Coquilhat, fonde Léopoldville; se lance à la conquête du haut fleuve au moyen de trois petits steamers et

crée une chaîne de stations depuis Banana jusqu'aux Falls. Les expéditions se multiplient; des traités sont passés entre le «Comité d'Etudes» et les chefs indigènes.

Le côté politique se dessine et bientôt, le Co-

blissements où flotte le drapeau étoilé d'or et occupent une vaste contrée.

L'Europe diplomatique ne pouvait rester indifférente à une entreprise couronnée d'un tel succès.

Le 10 avril 1884, les Etats-Unis reconnaissent



MURAMBUS. Jeune Roi de l'Urundi. — MURAMBUS. Jonge Koning van Urundi.

mité, prenant le titre d'«Association Internationale du Congo» prépare la fondation de l'empire colonial.

Cinq années ont suffi pour faire, jusqu'au

le drapeau de l'association internationale du Congo à l'égal de celui d'un gouvernement ami.

Le 23 avril 1884, la France s'engage à respecter les stations et territoires libres de l'Association.



Le Roi porté par ses serviteurs. — De Koning gedragen door zijne dienaars.

centre du continent, les plus brillantes reconnaissances; visiter pacifiquement cent peuples nouveaux; obtenir des chefs indigènes plus de cinquante traités de suzeraineté, fonder quarante éta-

De son côté l'Association donne à ce pays un droit de préférence, si des circonstances imprévues l'amenaient à céder ses possessions.

Le 3 novembre 1884, l'Allemagne reconnaît l'As-

sociation internationale et provoque la conférence de Berlin qui inaugurée le 15 novembre, va consacrer l'existence de l'Etat Indépendant du Congo.

But de cette conférence :

- 1). Assurer la liberté du commerce dans le bassin et les embouchures du Congo;
- 2). Appliquer au Congo et au Niger les principes de la navigation libre;
- 3). Définir les formalités pour que les occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique soient considérées comme effectives.

Quatorze puissances sont représentées à cette conférence dont les délibérations durèrent trois mois, et dont les solutions furent réunies sous le nom d'«Acte Général de Berlin».

Entretemps, les négociations diplomatiques se poursuivaient et aboutissaient à la reconnaissance de l'Association internationale comme Etat Souverain (23 février 1885).

Etat indépendant du Congo.

Le 1er août suivant Léopold II prit, avec l'autorisation du Parlement, le titre de Souverain de l'Etat Indépendant du Congo lequel, faisant usage de la faculté reconnue par l'Acte Général, se déclara perpétuellement neutre.

Tout en poursuivant l'organisation des territoires occupés et en assurant l'exploration des régions inconnues, l'Etat s'appliqua à mettre fin à la traite des esclaves. Celle-ci se pratiquait sur une grande échelle dans l'Est congolais par les Arabes venant de la région de Zanzibar; leur prétention de ne pas abandonner ce trafic s'accrut par le massacre de la mission Hodister en 1891.

La brillante campagne arabe, qui est une des plus belles époques de notre histoire Coloniale, abonde en actes de courage, en traits d'héroïsme.

L'autorité du blanc sur l'Asiatique dans tout le bassin du Congo s'affirma définitivement: Nyangwe, Stanleyville, Kasongo et le Lomani virent des combats qui illustrèrent le nom Belge.

Les milices de l'Etat étaient placées sous le commandement d'officiers belges d'élite, dont les plus brillants furent Dhanis, Ponthier, Chaltin, Jacques, Lothaire, Fivé et Dorme.

La traite fut progressivement abolie par l'occupation de tous les points stratégiques, la multiplication des postes le long du Haut-Congo, la création de camps; par l'organisation d'un service de navigation; par l'installation de juridictions régulières et par la construction du chemin de fer qui permit aux explorateurs d'atteindre rapidement des contrées inconnues.

Entretemps les missionnaires s'étendaient hardiment sur tout le vaste plateau central de l'Etat, pour évangéliser les peuplades livrées à la barbarie du fétichisme et au mahométisme.

Parmi ces évangélisateurs, les Pères De Deken et Cambier sont des exemples de vaillance, d'endurance et de désintéressement.

Tout en faisant respecter son autorité, l'Etat Indépendant organisa la pénétration systématique et pacifique de son vaste territoire.

Les expéditions dirigées par nos compatriotes se succédèrent: Paul le Marinel, Alexandre Delcommune, Vankerckhove, Milz, Nillis, de la Kethulle, Hanolet, firent flotter le drapeau azuré dans les régions les plus reculées.

L'ordre fut assuré par la force publique et par les tribunaux, autant que par les fonctionnaires de l'administration.

Des hôpitaux, des lazarets, un institut bactériologique et des offices vaccinogènes furent construits. La maladie du sommeil, terrible fléau qui décimait les populations, fut énergiquement combattue. Des savants tels le Docteur Rodhain, Professeur à l'Université de Louvain, ont attaché leur nom à cette tâche.

Colonie Belge.

Dès 1889, Léopold II fit connaître son intention de léguer et de transmettre à la Belgique, après sa mort, ses droits souverains sur l'Etat Indépendant du Congo.

Le 25 juillet 1890, la Chambre des représentants ratifia une convention qui assurait à la Belgique le droit de s'annexer le Congo après une période de dix ans.

Le 14 décembre 1906, la Chambre adopta un ordre du jour exprimant le désir d'être saisie, dans le plus bref délai, de la reprise du Congo.

Après deux mois de travaux, une Commission spéciale composée de députés de tous les partis déposa son rapport sur le projet de loi coloniale.

Le 15 avril 1908, les débats s'ouvrirent à la Chambre; ils furent longs et patriotiques.

M. J. Renkin, Ministre de la Justice, se fit le champion de l'œuvre congolaise.

Le projet réalisant l'annexion fut voté par la Chambre et le Sénat. L'Etat Indépendant devint colonie belge le 15 novembre 1908.

M. Renkin prit en mains le portefeuille nouveau. Son premier geste fut de partir pour l'immense domaine dont le génie d'un grand Roi venait de doter la Belgique. La même année 1909, notre

prince Albert fit le même voyage. Tous deux montraient ainsi ce qu'ils attendaient du Congo où allait se révéler non pas une Belgique impériale, mais une Belgique digne de grandir!

L'Etat Indépendant avait préparé les bases de l'organisation économique de son beau domaine.

Le Gouvernement central de la Colonie s'attacha à en développer la vie et l'outillage économique.

Une ère de réelle prospérité s'annonçait en 1914 lorsque les événements d'Europe privèrent brusquement la Colonie de toute relation avec la Métropole. Les entreprises commerciales ne tardèrent toutefois pas à prendre contact avec leurs sièges d'Europe transférés à Londres.

Les services maritimes, suspendus dès le début des hostilités, se rétablirent petit à petit.

Grâce à des arrangements financiers et au rétablissement d'un service de navigation régulier, le jeu des importations et des exportations se développa bientôt dans des proportions inconnues auparavant.

La Campagne Belge dans l'Est Africain Allemand.

Dès le début des hostilités européennes, le Gouvernement belge réclama l'application de l'«Acte Général de Berlin» qui garantissait la neutralité de notre Colonie. La réponse allemande fut une incursion dans le territoire congolais le 15 août 1914, et le bombardement sans avis préalable

frontières de la Colonie furent opiniâtrement défendues, tandis que les compagnies de la force publique furent groupées et organisées pour mener une guerre victorieuse en territoire ennemi.

Deux brigades, fortes de deux régiments à trois bataillons et dotées des services auxiliaires opportuns, furent créées sous la direction supérieure du général Tombeur; l'une au nord du lac Kivu sous les ordres du Colonel Molitor et l'autre à la pointe sud de ce lac sous le commandement du Lieutenant-Colonel Olsen.

Les allemands détenaient la maîtrise des lacs Tanganika et Kivu depuis août 1914.

Mais à la fin de mars 1916, cette maîtrise passa aux Belges grâce à l'arrivée de la canonnière Paul Renkin, de vapeurs armés et d'une escadrille d'hydroavions.

Dès lors, un détachement comprenant la flottille du Tanganika, les hydroavions et des compagnies de débarquement attendaient à Lukuga, sous les ordres du Lieutenant Colonel Moulaert, l'heure de la coopération au mouvement général.

Celui-ci se déclencha en avril 1916.

Le plan du général Tombeur est simple, mais adapté aux circonstances. Un régiment de la brigade Nord attaquera de front les retranchements ennemis que deux autres régiments manœuvreront par les ailes.

Le succès fut tel que le 20 mai le 3 régiments, en liaison parfaite, furent maîtres de toute la province Ruanda.



LAC KIVU.

du port de Lukuga sur le lac Tanganika (22 août).

Nos troupes coloniales, ainsi contraintes à la lutte, se montrèrent dignes de l'héroïsme des troupes métropolitaines.

Depuis septembre 1914 jusqu'en avril 1916, les

Entretemps, le second régiment de la brigade Sud empêcha les forces allemandes, qui lui étaient opposées, de tenter une diversion sur les derrières de l'attaque Nord.

A partir de juin, les deux brigades opèrent sé-

parément. La brigade Olsen a mission de conquérir la province de l'Urundi située au sud de Ruanda. Celle de Molitor de se rendre maîtresse de la province de Bukoba à l'est de Ruanda.

A la fin de juin, après de nombreux et durs combats, les deux conquêtes étaient assurées. Les brigades installent leurs bases sur la ligne générale pointe sud-ouest du lac Victoria - pointe nord du lac Tanganika, et se reforment en vue de la marche sur Tabora, objectif principal tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire.

Le 19 septembre, après avoir combattu à peu près sans interruption durant dix-huit jours, les deux brigades firent simultanément leur entrée à Tabora.

Après la perte de leur capitale de guerre, les forces allemandes poursuivies se retirèrent à 500 kilomètres au Sud-Est de Tabora, faisant face aux troupes britanniques chargées d'achever la conquête de la Colonie allemande. La majeure partie des unités belges rentra en territoire congolais. Dès le mois d'avril 1917, des forces allemandes reprirent l'offensive et se portèrent audacieusement vers Tabora.

Le gouvernement belge décida aussitôt la reprise des opérations. La direction en fut confiée au Lieutenant Colonel Huyghe, le général Tombeur se trouvait en Europe avec ordre de mettre hors de cause la colonne vers Tabora et de coopérer ensuite avec les troupes britanniques à la destruction des principales forces allemandes du Sud-Est.

Ces deux objectifs furent brillamment atteints. La première colonne allemande fut disloquée et capturée, tandis que les principales forces allemandes, au cours d'une lutte ardue qui dura environ deux mois, furent totalement battues en réduites en grande partie à la capitulation. Le

restant se réfugia par petits groupes en territoire portugais.

Dès lors, 27 novembre, la conquête de l'Est africain allemand est totale, réconfortante pour nos dirigeants, glorieuse pour nos troupes.

1918 - 1922.

L'ennemi a succombé sous les coups des armées alliées.

Notre armée se dirige triomphante par les plaines des Flandres vers le cœur du pays.

Le Roi fait son entrée dans la capitale.

Un nouveau gouvernement prend en main les destinées du pays.

Monsieur Franck entre dans le nouveau cabinet avec le titre de Ministre des Colonies.

Versé dans les question maritimes, apôtre de l'expansion belge, depuis de longues années, l'attention de Monsieur le Ministre Franck était retenue par la question Coloniale.

On se souvient de ses intentions à la Chambre, lors de l'examen des problèmes intéressant notre domaine Africain.

La déclaration de guerre surprit Monsieur Franck au Katanga, en 1914, alors qu'il y étudiait les possibilités de développement de cette riche province minière.

Partisan résolu de la décentralisation en matière d'Administration Coloniale, Monsieur le Ministre Franck poursuit l'application du programme qu'il a défendu naguère.

Dès à présent nous avons l'occasion de voir les résultats de son programme de politique Coloniale si brillamment exposé à la Chambre.

Nul doute que nous verrons dans l'avenir, la Colonie, dirigée par une main de maître, s'orienter plus que jamais dans la voie du Progrès par le Travail.



Belgique, en vue d'attirer l'attention des populations sur notre domaine d'outre-mer, de leur faire connaître les contrées propices à l'établissement de colons, les richesses qu'elles renferment, etc.

Dans le but de faire naître un courant d'émigration belge vers la Colonie, il fut décidé d'accorder aux belges qui s'expatrieraient en destination du Congo, la gratuité de voyage et de transport de leur matériel et mobilier et, éventuellement, des avances en espèces pour couvrir les frais de première installation.

C'est dans ces conditions que les premières fa-

Il convient de remarquer, à ce propos, que si le nombre des émigrants a décru depuis lors, leur qualité s'est sensiblement améliorée. Actuellement, les efforts du Gouvernement tendent à envoyer des personnes disposant d'un petit capital et réunissant les conditions de santé, de moralité et d'endurance indispensables pour réussir dans les pays neufs.

Mais, s'il est vrai que - parmi les quelque mille belges qui se sont rendus dans la Colonie comme colons, avec l'aide financière du Gouvernement, depuis la création du Service de l'Immigration - il



Dessin indigènes. — Inlandsche teekening.

milles belges se rendirent au Katanga, en 1910. Ce mouvement migrateur alla en s'accroissant jusqu'en 1914, époque où éclata la guerre. Il fut forcément interrompu pendant les hostilités, les communications entre la mère-patrie et la colonie étant totalement coupées. Il reprit aussitôt après l'armistice, mais le Gouvernement se montrant beaucoup plus difficile que précédemment dans la sélection des candidats, le nombre de partants n'atteignit plus la proportion d'avant 1914. Ce mouvement se ralentit encore par la suite à cause de la décision, prise récemment, de donner à ces indemnités de voyage et autres avantages, le caractère d'avances restituables dans la Colonie par versements échelonnés et d'exiger des colons ayant des ressources une intervention dans le coût de leur transport, avant le départ. Cette mesure a eu pour conséquence d'écarter de nombreux individus peu intéressants.

s'est produit beaucoup de déchets, il n'en est pas moins exact que certains d'entre eux sont arrivés à d'excellents résultats : tels, les frères Goethals et Moyaerts, les nommés Mertens et Leonard, agriculteurs-éleveurs, Muret, fabricant de meubles, Dujardin, coiffeur, Minne Arthur, entrepreneur, etc.— D'autres, moins favorisés, se trouvent néanmoins dans une situation aisée.

Il est incontestable que les initiatives de ces particuliers, agissant à côté des grandes entreprises industrielles et commerciales, ont contribué - dans une certaine mesure - à la transformation rapide de la province du Katanga.

Depuis quelque temps, le Gouvernement envoie des colons dans d'autres régions de la Colonie, reconnues favorables à l'installation de familles européennes. C'est ainsi qu'il a aidé des belges qui sont allés s'établir dans les districts du

Kivu, du Kasai et du Sankuru, dans les régions aurifères de Kilo-Moto, etc. Il vient d'accorder une indemnité de voyage et de première installation à une famille belge qui va ouvrir à Kinshasa une maison de coiffure, de parfumerie, de bijouterie et de manucure.

Les avantages que le Gouvernement accorde sont réservés aux belges. Mais, au Congo même, les colons belges ne jouissent d'aucune faveur spéciale sur les colons étrangers ; ils sont soumis aux mêmes lois et règlements que ces derniers.

Le Gouvernement poursuit activement son œuvre de vulgarisation coloniale.

Les conférences sur le Congo sont multipliées partout en Belgique et, principalement, dans les

écoles et institutions d'éducation. Ces conférences sont complétées par des expositions de produits de la Colonie.

L'Ecole Coloniale Supérieure d'Anvers, fondée récemment, prépare les jeunes gens aux différentes carrières coloniales.

Une Commission examine actuellement la question de l'introduction de l'enseignement colonial aux divers degrés d'études existant dans le pays. Cette mesure, dont la nécessité est apparue à tous, contribuera puissamment au développement des aspirations expansionnistes *dans tous les milieux belges* et, conséquemment, à l'extension progressive du mouvement de colonisation belge au Congo.

Voies d'accès et de communications.

Aucune route convenablement organisée, n'existait en 1885, pas de chemin de fer, pas de ports outillés, ni télégraphes, ni téléphones.

Voies d'accès.

Jadis, la Colonie n'était pas accessible par le Sud et il fallait parcourir à pied une longue et pénible route de caravanes. Le voyage prenait environ trois mois. Actuellement, l'on peut aller au Katanga : 1°) par Boma en remontant tout le fleuve Congo ; 2°) par la Côte Orientale d'Afrique, via le canal de Suez-Dar-Es-Salam, Tabora, Beira, Bulawayo-Broken-Hill. Cette dernière voie



Le Marché de Kassongo. — De Markt van Kassongo.

est la plus commode et la plus rapide ; c'est aussi celle qui est généralement empruntée.

On peut aussi se rendre au Congo :

- a) Par la voie de Beira ;
- b) Par la voie Kilindini-Mombasa ;
- c) Par la voie du Nil.

Voies de communications intérieures.

Quinze mille kilomètres de voies navigables sillonnent la Colonie; ils sont séparés de la mer par des cataractes s'étendant sur plus de 400 kilomètres.

Des services réguliers sont organisés sur un parcours d'environ 12.000 kilomètres.

A. — Voies fluviales.

Jusque Matadi le fleuve est navigable pour les navires de haute mer, soit une longueur de 150 kilomètres.

Trois ports naturels en eau profonde et bien abrités sont situés à moins de 150 kilomètres de l'embouchure du fleuve Congo.

BANANA, à l'embouchure, rive droite, offre une rade large ; quelques services officiels y sont établis et plusieurs établissements commerciaux y ont des installations.

BOMA à 87 kilomètres de l'embouchure, siège du Gouvernement Général, siège d'un tribunal d'appel, d'un tribunal de première instance et de nombreux services officiels. Plusieurs missions y ont leur établissement principal et dix sociétés, la plupart Belges, y ont établi leur direction.

MATADI, la rive gauche du fleuve, chef-lieu du territoire de Matadi, à 150 kilomètres de l'embouchure. Escale terminus de la navigation maritime.

Matadi possède un pier d'environ 500 mètres de longueur. Point de départ du chemin de fer vers le Stanley-Pool. Centre commercial; siège de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et de la Compagnie Maritime du Congo.

Actuellement, neuf lignes de navigation touchent régulièrement les ports du Bas-Congo.

Voies de pénétration.

Le fleuve Congo et ses affluents forment un important réseau hydrographique subissant fréquemment des variations de niveau. Il nécessite l'emploi d'un matériel naval spécial composé de bateaux à fond plat (Sternwheel).

Ce matériel est complété par des remorqueurs, des barges, des allèges.

Le fleuve Congo est navigable pour des vapeurs de 1000 tonnes jusque Stanleyville, soit environ 1700 kilomètres. Sa profondeur est d'au moins - même aux eaux basses - de 1m.40.

Son plus grand affluent le «Kasai», d'une distance d'environ 1400 kilomètres est navigable jusque Lusambo pendant la période des hautes eaux pour des vapeurs de 500 tonnes et pendant celle des basses eaux aux vapeurs de 200 tonnes. Le Kasai assure les communications avec les importantes localités de Popokabaka, Leverville, Kikwit, Djoko, Punda, Luebo.

Communications par vapeurs.

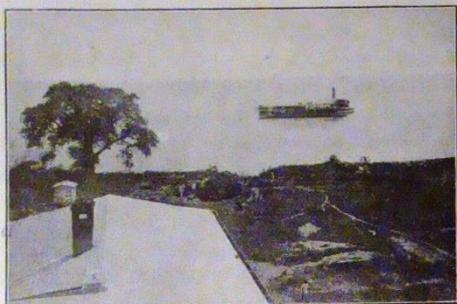
Les voies fluviales du Congo sont desservies par la Société Nationale des Transports fluviaux appelée par abréviation « Sonatra ». Sa capacité de transport est de 30.000 tonnes par an dans les deux sens.

D'autres sociétés s'occupent également de transports :

La Sonatra dispose sur le fleuve Congo de 8 unités représentant un tonnage de 2,485 tonnes ; sur le fleuve Kasai de quatre unités représentant un tonnage de 800 tonnes ; sur les petites lignes de 26 unités d'un tonnage total de 582 tonnes.

Les flottilles particulières disposent de trois grandes unités, représentant 2,185 tonnes et 28 petites unités de en tout 791 tonnes, plus une série de barges.

Deux biefs navigables desservis par la Compagnie des Grands Lacs complètent le réseau des transports par eau.



Bateau sur la Fleuve. — Schip op den Stroom.

Le bief de Ponthierville à Kindu : 320 kilomètres et le bief de Kongolo à Bukama : 320 kilom.

Sur le premier le service est fait par 2 grandes unités et 3 petites plus quelques barges représentant un tonnage d'environ 1060 tonnes.

Sur le second par 3 grandes unités - 2 petites et quelques barges d'un tonnage global de 1330 tonnes.

Enfin, sur le lac Tanganika, la Colonie dispose d'un navire de 600 tonnes et une série de petites unités.

Sur le lac Kivu d'un remorqueur et de quelques barges.

Voies terrestres.

Chemin de Fer.

Les voies ferrées exploitées dans la Colonie représentent une longueur totale de 2030 kilomètres.

La voie ferrée contournant les chutes Livingstone de Matadi à Léopoldville est exploitée depuis le 1er juillet 1893 : elle a l'écartement de 0,765 à courbes de rayon ne dépassant parfois pas 50 mètres à déclivités atteignant 45 m/m.

On connaît les efforts immenses que les premiers pionniers ont dû accomplir pour achever la construction de cette voie ferrée. Celle-ci a provoqué une révolution dans l'économie du Congo.

La capacité de transport de la ligne est actuellement de plus de 110.000 tonnes par an. Il est à prévoir que dans peu d'années, elle deviendra de 400.000 tonnes dans les deux sens. Tous les ouvrages d'art sont prévus pour une double voie à

1m.067 d'écartement, soit celui des lignes de l'Afrique du Sud avec lequel la ligne Matadi-Léo sera reliée plus tard.

Le chemin de fer de Stanleyville à Ponthierville contourne les chutes de Stanley. Cette ligne est la tête d'un réseau qui relie la Province Orientale au réseau navigable du Haut-Congo.

La ligne de Kindu à Kongolo constitue le second tronçon de ce réseau ferré.

Enfin, pour relier le réseau général au lac Tanganika un troisième tronçon a été établi. Son point de départ est Kabalo et son terminus Albertville.

La capacité de ces lignes est de 400.000 tonnes dans chaque sens.

A Bukama aboutit le chemin de fer du Katanga qui vient de Rhodésie. L'écartement de cette ligne est de 1m.067, soit celui du chemin de fer du Cap.

Par le chemin de fer Elisabethville est reliée à Boma par une voie mi ferrée-mi fluviale, représentant 4.000 kilomètres.

Il soude d'autre part le Katanga au réseau du chemin de fer Rhodésien.

Routes.

Les premiers transports s'effectuèrent au Congo par caravanes. Les indigènes se suivaient à la file et portaient leur charge qui variait de 30 à 35 kilogs.

Il existe deux catégories de routes au Congo. Les routes carrossables et les voies de quelques mètres de largeur plus souvent encore des sentiers. On peut les appeler des routes secondaires.

Routes secondaires.

Chaque district est desservi par un réseau de routes champêtres reliant les différents postes de l'Etat, les centres d'action des sociétés particulières ou les villages indigènes. Beaucoup de ces routes ont un caractère de routes nationales ou d'intérêt général, d'autres un caractère purement local. Tous les efforts tendent en ce moment à doter les voies de communications les plus importantes des moyens mécaniques perfectionnés de façon à résoudre au plus tôt le problème du portage qui a toujours, jusqu'ici, préoccupé le Gouvernement.

Indépendamment de ces routes un grand nombre de chemins ou pistes, réunissent entre eux les différents postes de l'Etat ; en plus les sociétés minières ont également construit un réseau de routes reliant entre eux leurs divers chantiers.

Télégraphes.

Un réseau télégraphique avec fil de 3.000 kilomètres dessert le Bas-Congo (depuis Banana jusque Léopoldville, y compris Boma, Matadi et Thysville), le Mayumbe (de Boma et Tshela), le Moyen Congo et le district de l'Equateur (Ligne de Léopoldville à Coquilhatville).

Les lignes télégraphiques longeant les chemins de fer des Grands Lacs assurent la continuité du réseau télégraphique, complété par la T. S. F. jusque Kongolo. Une ligne Kasongo-Uvira assure la liaison avec le nord du Tanganika. Une ligne télégraphique relie Kongolo à Albertville en passant par Kabalo.

Le Katanga est desservi par la ligne longeant le chemin de fer depuis Sakania, jusque Kambove en passant par Elisabethville. De Kambove la ligne se poursuit dans la direction de Bukama.

La région du Nord-Est sera bientôt dotée d'un service télégraphique reliant Kilo-Irumu avec l'Uganda.

Les lignes télégraphiques du Congo Belge servent en même temps de lignes téléphoniques.

Un réseau téléphonique dessert tous les services du Gouvernement local à Boma, à Léopoldville, à Stanleyville et à Elisabethville. Une ligne existe entre Léopoldville et Kinshasa et entre le Congo Belge et l'Angola.

Télégraphie sans fil.

La Colonie est dotée également d'un service radiotélégraphique établissant la liaison entre Boma et Elisabethville. Ce réseau comprend 15 postes à portée moyenne de 300 à 400 kilomètres : Banana, Boma, Kinshasa, Coquilhatville, Basankusu, Umangi, Basoko, Stanleyville, Kindu, Kongolo, Albertville, Kikondja, Elisabethville, Lusambo, Kilo (Bunia).

* * *

On le voit, l'occupation économique s'est considérablement étendue durant les 30 dernières années et quoiqu'en puissent dire les sceptiques, c'est un grand et merveilleux effort qui n'a été accompli nulle part ailleurs en si peu de temps.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour l'œuvre de nos compatriotes qui avec des moyens parfois très limités, ont su obtenir de telles réalisations.

En nous plaçant au point de vue des intérêts de notre pays, nous observons que notre domaine colonial renferme des matières premières précieuses,

dont quelques-unes encore peu connues de ceux (la masse) qui ne sont pas initiés aux affaires coloniales, constituent un appoint important pour notre industrie.

Ces matières premières, par un effort ordonné et intensifié - en organisant l'éducation des indigènes auxquels l'exploitation de ces matières doit être confiée - pourraient, si elles arrivaient en grandes quantités sur nos marchés - contribuer, dans une certaine mesure à notre relèvement économique.

Parmi les produits mentionnés plus loin, quelques uns dont l'achat à l'étranger grève notre balance commerciale, font l'objet d'un examen spécial, nécessaire semble-t-il, car trop de gens encore s'imaginent que l'on ne trouve au Congo que de l'ivoire, de l'huile de palme et du caoutchouc.

Bois.

Les échantillons exposés au Musée de Tervueren montrent la variété et la grande valeur commerciale des bois du Congo.

La consommation de la Belgique, en bois d'œuvre était considérable avant la guerre, celle-ci a créé une situation déficitaire - ses besoins resteront très grands pendant plusieurs années. Il serait utile qu'elle puisse recourir aux produits de nos forêts africaines.

D'aucuns ont contesté la possibilité d'utiliser nos bois coloniaux. Un savant français, M. Gillet, n'est pas de cet avis: il a procédé à des expériences qui avaient pour but de faire une comparaison entre les bois africains (les essences forestières du Congo Français et la Nigérie et du Congo Belge sont analogues), américains et français, au point de vue de leur durée de conservation, on plaça, dans une fosse à décomposition, une série de pièces de bois africains avec des pièces de bois américains et des bois français on ajouta du terk de Java et du sapin de Suède. Un spécialiste, M. Devaux, professeur à la Faculté des Sciences, fut chargé d'examiner la valeur de ce bois ainsi mis en décomposition pendant huit ans.

Voici comment M. Devaux résuma ses constatations:

Sur les neuf bois africains, un seul a montré une altération très marquée - tous les autres sont sortis en bon état et sains; c'étaient des bois durs. Parmi les bois de France, un seul a résisté: le chêne - les autres étaient pourris. Les bois des autres contrées n'ont pas résisté à l'épreuve.

On peut déduire de tout ces essais, qui ont été

Les Transports au Congo



Au Congo les communications intérieures sont facilitées par un admirable réseau fluvial dont on évalue l'étendue à 15.000 Klm. et dont 12.000 Klm. environ sont sillonnés par des vapeurs et des embarcations.

Des lignes de chemins de fer ont établi les connexions entre les parties non navigables et navigables de ce vaste réseau fluvial.

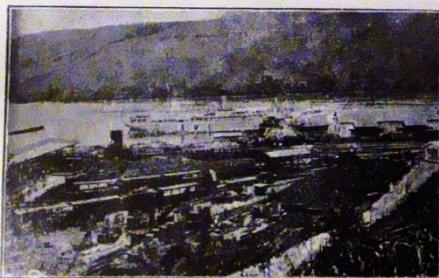
Le grand fleuve Congo, pouvait à partir de Stanleyville drainer les produits de l'intérieur vers la côte sur une distance de 1700 Klm. environ. Mais à partir de cette distance des rapides barraient la route sur environ 300 Klm. à vol d'oiseau.

Chemin de fer du Congo.

Avant tout autre travail il fallait franchir ces rapides.

Stanley déjà l'avait compris et les premiers pionniers se mirent à l'œuvre pour la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville.

• Ce chemin de fer a une longueur de 400 Klm.



MATADI.

de Matadi jusque Léopoldville. Il a été construit à l'écartement de 75 cm. avec un maximum de pente de 45 0/00 et un minimum de rayon de courbure de 50 m.

Ces mauvaises caractéristiques influent fortement sur le coût d'exploitation du chemin de fer. Il est décidé que les travaux de reconstruction vont être entamés.

Le tracé et le piquetage de la nouvelle ligne ont été achevés; le cahier des charges est élaboré et vers la fin de l'année les travaux de reconstruction seront adjugés.

La nouvelle ligne aura comme caractéristiques:

pentes 17 0/00 au maximum, rayons de courbure 250 m. au minimum. Provisoirement le même écartement sera maintenu, celui-ci influençant très peu sur la capacité de la ligne et le coût d'exploitation.

On estimait généralement de 250.000 à 300.000 la capacité de trafic de l'ancienne ligne; la nouvelle ligne sera capable d'un trafic de un million de tonnes et plus. Elle aura un raccourci de 27 km. sur l'ancienne.

Le coût des nouveaux travaux est estimé de 80 à 100 millions mais des études ont démontré que les nouvelles charges financières seront compensées par la diminution des frais d'exploitation.

Le trafic de cette ligne pour l'exercice 1921-22 a été de 37.466 tonnes à l'importation, 72.609 tonnes à l'exportation, 23.219 tonnes de trafic local; soit un trafic total de 133.294 tonnes.

Le matériel en service se compose d'environ 88 locomotives et 700 wagons.

Dès que ce chemin de fer fut achevé, l'intérieur de la Colonie se trouvait accessible, par voie navigable, jusque Stanleyville. Pania, Mutombo, Luebo, Tshopo, Inongo, etc.

Sociétés de Navigation fluviales.

Tout ces cours d'eau sont desservis par les flottilles de la Société Nationale de Transports Fluviaux, Compagnie des Grands Lacs, la Citas, le Kasai, les Huileries du Congo Belge et d'autres sociétés de moindre importance.

Comme on le sait la Sonatra a repris l'ancienne exploitation de transports fluviaux de l'Etat; l'Etat est d'ailleurs encore le seul actionnaire de cette société.

Le matériel de navigation comprend spécialement: 5 vapeurs de 450 tonnes et 11 autres grandes unités de plus de 100 tonnes, 32 petites unités et une grande quantité de barges.

L'importance des flottilles secondaires réunies atteint à peu près la moitié de celle de la Sonatra.

Peu de temps après l'achèvement du chemin de fer du Congo on découvrit les grandes richesses minières du Katanga et il apparut urgent de rattacher cette province, par une voie nationale de transport à notre côte maritime.

Il y avait deux moyens d'y parvenir; par le

fleuve Congo et par le Kasai ou par la construction d'un chemin de fer direct entre la province minière et le Bas-Congo.

"Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains".

Le premier projet qui fut exécuté fut la jonction du Katanga au Bas Congo par le grand fleuve.

Un chemin de fer partant de Stanleyville contourna les rapides qui sont sillonnés en cet endroit jusque Ponthierville sur une distance de 125 Klm.

Un autre tronçon de chemin de fer fut construit de Kindu jusque Kongolo sur une distance de 355 Klm. et de ce chef Bukama, point terminus de la navigation sur le Lualaba, qui était appelé à devenir le point d'aboutissement du chemin de fer du Katanga, chemin de fer traversant la région minière du Katanga et dont nous parlerons plus loin, se trouvait relié au Bas Congo par une voie mi-ferrée mi fluviale.



Arrivée à Kindu. — Aankomst te Kindu.

Sur ces entrefaites, il parut opportun de relier notre grande artère nationale mi-ferrée mi-fluviale au Lac Tanganyka d'autant plus que la ligne impériale allemande partant de Dar es Salam venait aboutir à la même époque au Lac Tanganyka. Cette ligne partant de Kabalo atteint le lac à Albertville à une distance de 273 Klm.

Ces trois tronçons de chemins de fer ont été construits par la Colonie aux frais et pour compte de la Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains.

Leur écartement est de un mètre avec des rampes maximum de 20 0/00 et des rayons de courbure de 100 m.

Le nombre de transbordements par cette voie

rendait impossible le transport des produits miniers du Katanga; aussi ce chemin de fer n'a-t-il encore qu'un intérêt local.

C'est ainsi que, en 1921, le trafic sur le premier tronçon du chemin de fer (Stanleyville-Ponthierville) fut de 5875 tonnes; sur le 2ème tronçon (Kindu-Kongolo) de 5445 tonnes; sur le 3ème tronçon (Kabalo-Albertville) de 3392 tonnes.

L'équipement de ces diverses lignes se compose: sur le premier tronçon de 6 locomotives, 8 voitures à voyageurs, 54 wagons;

sur le deuxième tronçon: 10 locomotives, 12 voitures à voyageurs, 91 wagons;

sur le troisième tronçon: 18 locomotives, 7 voitures à voyageurs et 190 wagons.

La même compagnie des Grands Lacs a établi un service de transports sur les biefs navigables Ponthierville-Kindu et Kongolo-Bukama.

Le bief moyen (Ponthierville-Kindu) a été armé de 2 sternwheeler de 100 tonnes et de 35 tonnes, de 2 remorqueurs et de 2 barges de 275 tonnes et 70 tonnes; le bief supérieur (Kongolo-Bukama) a été armé de 4 sternwheeler de 450 tonnes - 100 tonnes - 50 tonnes et 90 tonnes, de 4 remorqueurs à hélices et de 5 barges dont 4 de 250 tonnes et une de 90 tonnes.

Enfin sur la Lac Tanganyka la Compagnie des Grands Lacs, possède 2 vapeurs de 50 tonnes et 1 de 30 tonnes, de plus 2 remorqueurs et 3 barges dont 2 de 350 tonnes et une de 90 tonnes.

En 1921 le trafic sur le bief moyen a été de 4821 tonnes et sur le bief supérieur de 14.570 tonnes (dont 13.610 tonnes à la montée vers Bukama et le Katanga).

«Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga».

Le second projet fut de relier la province minière au Bas Congo ou bien par un chemin de fer de Bukama au Kasai navigable ou bien par un chemin de fer direct jusqu'à la ligne du chemin de fer du Congo.

La construction de cette dernière ligne fut confiée par le Gouvernement et pour le compte de celui-ci à la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Les études et le tracé de cette ligne sont virtuellement terminés du moins à partir de Bukama jusqu'au Kasai navigable. Dès le printemps 1923, la construction sera entamée sur fonds d'Etat. Ce

chemin de fer aura environ 900 Klm. jusqu'au Kasai navigable; dès que la nécessité se fera sentir on continuera la ligne jusqu'au Bas Congo sur une longueur d'environ 950 Klm.

Chemin de fer du Katanga.

Mais aussi pressée que nous dès l'annonce des découvertes minières faites au Katanga, l'Angleterre a rapidement rattaché ses chemins de fer du Sud-Atrique à notre province du Katanga.

En 1910 le chemin de fer du Cap arrivait à Elisabethville et fut prolongé alors jusque Bukama, point terminus de la navigation sur le Lualaba, affluent du Congo. Cette ligne de chemin de fer dans notre territoire porte le nom de chemin de fer du Katanga.

Elle est exploitée par la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

En 1921, 750 Klm. étaient exploités.

L'écartement de cette ligne est de 1.067 m., les rampes sont de 25 0/00 du Km. 0 au Km. 400 et de 20 0/00 du Km. 400 au Km. 626, point terminus de la ligne: les rayons de courbure minimum sont de 200 m.

Le trafic intérieur pendant cette année a été de 889.769 tonnes et le trafic direct de 202.344 tonnes soit un trafic total de 1.092.113 tonnes.

Le matériel en service se compose de: 83 locomotives, 17 voitures à voyageurs, 6 voitures de service et 921 wagons divers.

Chemin de fer du Benguella.

On comprend que les allemands, eux aussi, aient fait un effort pour se rendre maîtres du trafic de notre province minière.

La ligne impériale de Dar es Salam à Kigoma leur donnait déjà une emprise sur une partie de notre trafic. Cela ne pouvait suffire à leurs vastes ambitions.

Par un accord avec le Gouvernement anglais, l'Angola portugais entra dans leur sphère d'influence.

Peu avant la guerre ils avaient résolu de pour-

suire activement l'achèvement du chemin de fer qui partant de Lobito-Bay devait atteindre notre frontière dans les environs de Dilolo et de là être prolongé sur notre territoire jusqu'à sa jonction à Tshilongo avec le chemin de fer du Katanga.

Un arrangement fut conclu entre la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et la Compagnie du chemin de fer de Benguella aux termes duquel l'achèvement de la partie de la ligne sur notre territoire devait correspondre avec l'arrivée de la ligne de Lobito à notre frontière.

L'arrangement entre ces deux Compagnies est encore toujours en vigueur.

Du côté de la Colonie les reconnaissances préliminaires ont été faites et les études tachéométriques achevées sur environ 140 Klm. Il est assez urgent de réunir les riches gisements de cuivre que l'Union Minière possède au Ruwe avec notre réseau du Katanga.

Chemin de fer de l'Ituri-Uele.

Sur ces entrefaites, la découverte des richesses aurifères de Kilo-Moto fit envisager la création d'un chemin de fer reliant les régions de l'Ituri-Uelé à notre voie navigable du Congo.

Des études préliminaires de reconnaissance viennent d'être achevées pour le tracé du chemin de fer partant de Stanleyville vers la région minière de Kilo-Moto en passant par la région agricole du Nepoko.

Ce chemin de fer sera construit par la Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains et appartiendra à la dite Compagnie.

Chemin de fer du Mayumbe.

Entin la prospérité agricole de la région du Mayumbe et du Bas-Congo fit juger opportun la construction d'un chemin de fer à voies étroites appelé «Chemins de fer vicinaux du Mayumbe».

Ce chemin de fer part de Boma et aboutit à Tshela à 138 Klm. de distance. Il est à l'écartement de 60 cm. Les rampes maximum sont de 40 0/00 du Km. 0 au Km. 80 et de 30 0/00 du

klm. 80 au klm. 138. Le rayon de courbure minima est de 30 m. du Klm. 0 au Klm. 80 et de 50 m. du Klm. 80 au Klm. 138.

Au 31 décembre 1921 le matériel en service comprenait:

- 6 locomotives «Gara» de 21 tonnes.
- 3 locomotives de 10 tonnes pour manœuvres.
- 44 wagons de service et quelques voitures pour voyageurs.

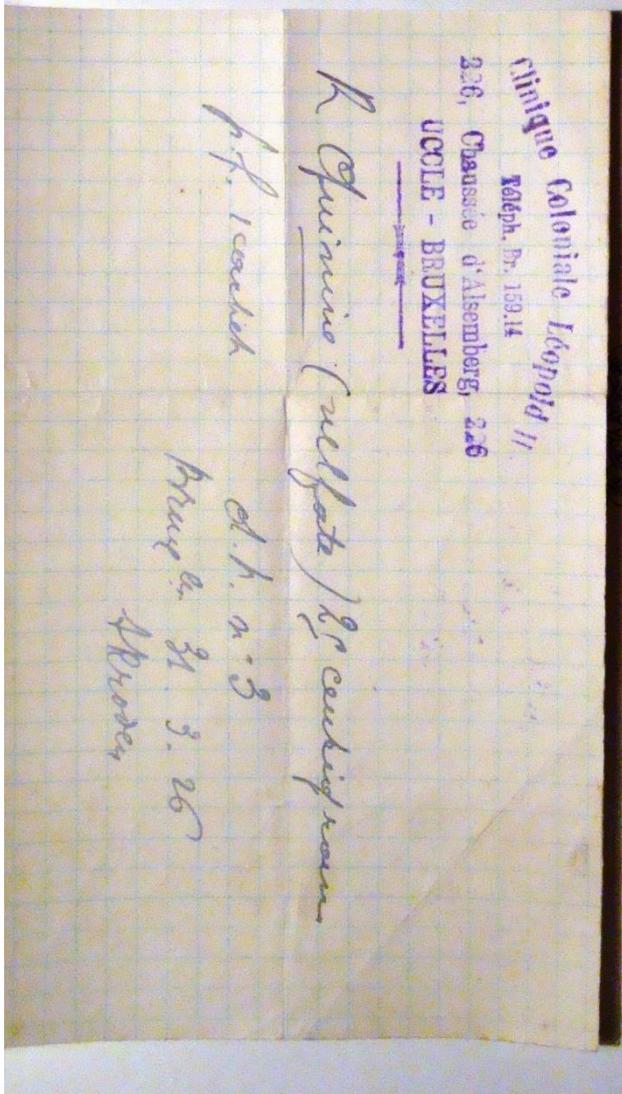
Pendant la même année le trafic du chemin de fer a été de 4227 tonnes à la montée et de 8805 tonnes à la descente.

La loi des grands travaux.

La loi du 21 août 1921 autorise le Ministre à émettre des obligations de la dette publique congolaise jusqu'à concurrence de 300 millions de francs pour l'exécution de grands travaux publics sur ressources extraordinaires.

Ces grands travaux comprennent la construction des chemins de fer dont il a été question dans cette courte notice.

L'ensemble de ces travaux a été estimé à frs. 660.000.000.



Les Mines du Congo Belge



Il y a trente ans les seules mines connues dans notre Congo se limitaient à quelques gisements exploités par les indigènes.

Les premières découvertes furent faites en 1890 par le professeur Cornet. Celui-ci découvrit plusieurs mines de cuivre parmi lesquelles il faut citer les riches gisements de Kambove et Luswishi.

A la suite de ses travaux des missions de prospecteurs furent envoyées au Katanga. Elles découvrirent entre les années 1903 et 1906 de nouveaux gisements de cuivre dans une zone s'étendant de Ruwe à Elisabethville, une série de gisements d'étain le long du Lualaba, un gisement d'or à Ruwe et plusieurs gisements de fer, le long de la frontière méridionale de cette province.

Les recherches s'étendaient en même temps à tout le pays. En 1903, on découvrait les mines d'or de Kilo et de Moto; en 1909 le premier diamant provenant de la région du Kasai; en 1911 le bassin houiller de la Lukuga, les mines d'étain de Kikondja et de Morono; en 1913 le gisement de charbon de la Luena.

A partir du moment où l'existence du diamant fut reconnue dans la région du Kasai, celle-ci fut l'objet d'une étude particulière.

On découvrit successivement des champs d'alluvions diamantifères le long du Kasai, de la Tshikapapa, de la Mulamba et de la Tshikelela (affluents du Kasai), de la Sasatshye, affluent de la Lulua, de la Lukelenge affluent de la Bushimaïe.

Comme on le voit les progrès furent très rapides.

Bien que nous soyons encore loin de connaître tout ce que contient le sous-sol du Congo-Belge, on peut dire dès à présent que la Belgique possède une des colonies les plus riches en mines.

La législation congolaise sur les mines peut se résumer comme suit:

Toutes les mines appartiennent à l'Etat, sans qu'il y ait lieu de distinguer si elles sont exploitées à ciel ouvert ou autrement.

Le droit de les rechercher et de les exploiter appartient seulement aux personnes et aux sociétés auxquelles le gouvernement confère ce droit par un acte de concession.

Les mines sont concédées pour une durée déterminée, après laquelle elles font retour à la Colonie.

L'Etat s'est réservé la recherche et l'exploitation des mines dans une région située aux sources de l'Uele et de l'Aruwimi. Il y exploite les mines d'or de Kilo et de Moto. La production de celles-ci a été de 2228 kilos au cours de l'année 1921.

Dans toutes les autres régions du Congo le Gouvernement a accordé des concessions.

La plus importante concession de mines fut accordée au Comité Spécial du Katanga. Celui-ci est une société constituée par l'Etat et par la Compagnie du Katanga. L'Etat possède une participation égale à 2/3; la Compagnie à 1/3.

Le Comité Spécial du Katanga a le droit exclusif de rechercher et d'exploiter toutes les mines dans l'immense région comprise entre les limites suivantes:

Le 5° de latitude Sud jusqu'au 24°10' de longitude Est de Greenwich, une ligne droite joignant ce point à l'intersection du 6° de latitude Sud avec le 23°54' de longitude Est, le 23°54' de longitude Est et les frontières méridionales et orientales du Congo.

C'est cette région que l'on désigne communément du nom de Katanga.

A partir du moment où cette concession fut accordée, le pays fut divisé en deux zones minières bien distinctes; d'une part le Katanga qui relève du Comité Spécial du Katanga, d'autre part les autres régions du Congo qui restent soumises d'une manière directe à l'action du Gouvernement.

Afin de mettre son domaine en valeur le Comité Spécial du Katanga y fit d'abord procéder à des recherches minières, pendant plusieurs années par le Tanganyka Concessions Limited. Il accorda ensuite des concessions.

La principale de celles-ci fut octroyée à la société dénommée Union Minière du Haut Katanga.

Cette concession a pour objet principal des gisements de cuivre et d'étain; elle porte également sur divers gisements contenant du fer, du charbon, du mica ou de l'or.

La concession doit expirer en 1990.

L'Union Minière exploite aujourd'hui plusieurs mines de cuivre très importantes; le minerai est

ensuite traité dans les hauts fourneaux que la Société a édifiés à Elisabethville. De vastes usines ont été construites récemment sur la rivière Panda pour concentrer les minerais de teneur moyenne afin de les rendre susceptibles d'être traités dans les hauts fourneaux. La production des dernières années a été de 27.462 tonnes en 1917; 20.238 en 1918; 23.228 en 1919; 18.961 en 1920; 30.464 en 1921. Les cinq premiers mois de l'année de 1922 accusent une production de 15.957 tonnes. La production de l'année 1922 atteindra probablement 40.000 tonnes. La Société possède dans les gisements aujourd'hui étudiés une réserve de 64.900 milles tonnes de minerai contenant 4.315 milles tonnes de cuivre.

L'Union Minière a mis à l'étude l'établissement de barrages sur le Lualaba et la Lufira ainsi que la construction d'usines hydro-électriques où elle traitera son minerai pauvre par le procédé de la lixiviation et de l'électrolyse.

Le Pays du Cuivre au Congo

Dans la magnifique couronne de richesse que présente le Katanga, le plus beau fleuron est constitué par le cuivre.

Livingstone en quittant Stanley lui dit qu'après avoir traversé le Lualaba, il prendrait une direction S.-O. vers les mines de cuivre du Katanga. Les indigènes depuis des siècles exploitent certains gisements, et les croissettes dont ils se servaient en guise de monnaie, n'étaient autres que des petits lingots de cuivre en forme de croix, produits par le Katanga et échangés avec les noirs de la côte et de l'intérieur. Découvert par le professeur Cornet, les agents de la «Tanganika Concession Ltd» font la prospection de 1900 à 1906, date à laquelle fut constituée l'Union Minière du Haut-Katanga. L'arrivée du rail à Elisabethville en 1910 marque le début de l'exploitation du bassin industriel le plus important d'Afrique. Les gisements reconnus s'étendent sur une zone de plus de 300 kilomètres de longueur et de 30 à 40 kilomètres de largeur. Alors que dans le monde entier le cuivre se rencontre exclusivement dans les minerais sous forme de sulfure (combinaison cuivre et soufre), les minerais du Katanga, reconnus jusqu'à ce jour, sont composés de produits oxydés du cuivre dont la malachite (carbonate de cuivre hydraté) est le plus répandu. A l'exception de quelques cas spéciaux l'exploitation se fait à ciel ouvert. La mine présente l'aspect d'une carrière en profondeur lorsque

l'effleurement est en terrain plat, et de grands travaux de terrassements lorsque l'effleurement est en colline.

Quel émerveillement de voir au centre de l'Afrique ces industries qui vous reportent en inspiration au pays de Seraing ou de Charleroi. Les chantiers débordent d'activité, les trains de minerai les sillonnent en tous sens. Voici la mine. Imaginez un bras infatigable qui à chaque coup de pelle arrache du sol 1 m3 de déblai et le dépose dans un wagon. En une demi-heure la pelle à vapeur charge un train de 150 tonnes. Elle travaille jour et nuit. En moins de deux ans une haute colline près de Kambove a été rasée. Le minerai est conduit aux hauts fourneaux. Ce minerai d'une teneur moyenne de 15% de cuivre avec addition de fondants (fer et calcaire) est réduit par le coke qui vient de Rhodésie ou se fabrique sur place au moyen du charbon provenant de Wankie.

A Panda on traite 3 à 4.000 tonnes de minerai par jour d'une teneur de 6 à 7% pour faire des concentrés à 20%.

Dans quelques années on traitera le cuivre par l'acide sulfurique dilué suivi de l'électrolyse, qui donne du cuivre électrolytique, dont la valeur marchande est de loin supérieure au cuivre actuel. Ce procédé exige d'énormes quantités d'énergie électrique que l'on trouve sur place en captant les grandes chutes hydrauliques du Katanga, soit sur la Lufira, soit sur le Lualaba.

La chute de Nzilo est capable de fournir à elle seule une force motrice de 60.000 H. P. L'Union Minière pourra livrer bientôt 120.000 tonnes de cuivre par an et d'ici 5 ans le Katanga, qui occupe le 10^e rang comme producteur de cuivre, occupera vraisemblablement le 2^e ou 3^e rang, en compétition avec le Japon et le Chili.

Les principaux centres sont: l'Etoile du Congo, Lubumbashi, Kambove, Likasi, La Panda.

L'ETAIN.

L'étain est actuellement exploité avec succès à Monono et à Busanga. L'exploitation ne tardera pas de donner sous peu de 100 à 150 tonnes de cassitérite, dont la fusion sera faite plus tard sur place en vue d'en extraire l'étain plus facile à transporter que le minerai.

La Société Belge Industrielle et Minière du Katanga «Symkat», la Société Géologique et Minière des Ingénieurs et Industriels Belges «Geomines» et l'Union Minière du Haut-Katanga lavent les

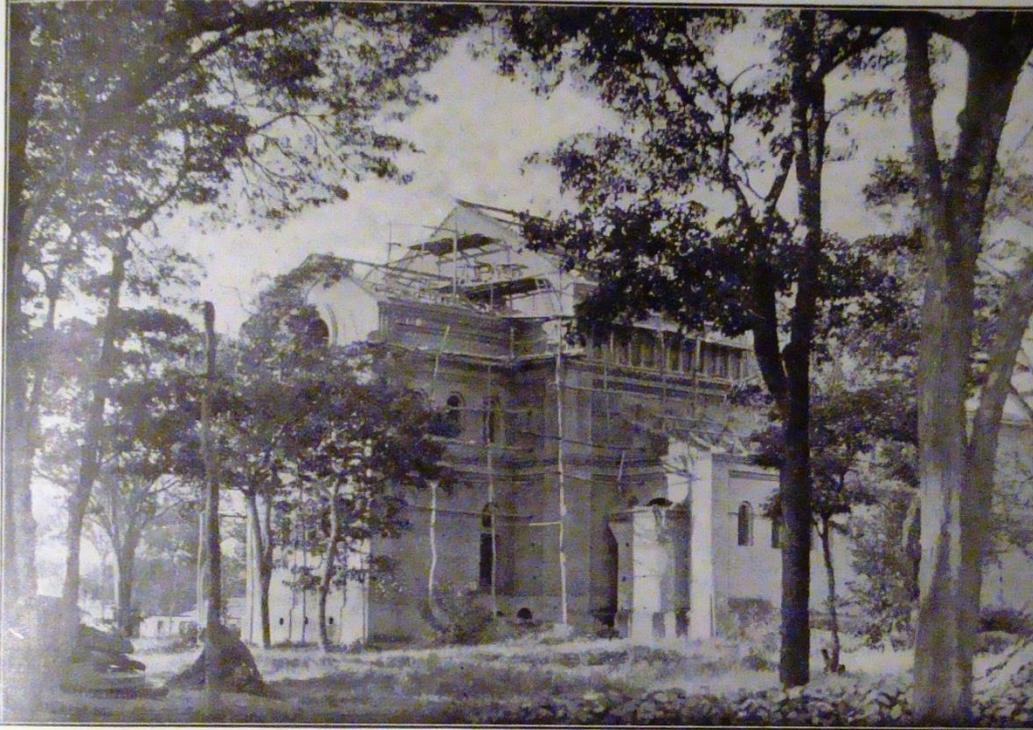
du café, des pommes de terre, des légumes, et tous les fruits des tropiques.

Un troupeau de 886 bêtes à cornes se trouve dispersé soit dans une des 11 fermes attenant aux missions, soit chez les indigènes. La mission, en effet, pour introduire l'élevage des bêtes à cornes parmi les indigènes du Katanga, a confié aux noirs 10 centres d'élevage: la moitié du produit devient propriété de l'éleveur, qui peut ainsi se créer un troupeau à lui.

Les Pères Blancs ont fait divers essais de corporations

l'un à Baudouinville, l'autre à Mudza Maria (mission du Lac Albert). Ce dernier est fréquenté par 4,000 indigènes. Ces deux marchés se tiennent régulièrement chaque semaine.

Les Pères Blancs ont une revue des missions, qui paraît chaque mois sous le titre: *Missions d'Afrique des Pères Blancs*, et en flamand: *Tijdschrift der Missionarissen van Afrika*. Pour tous renseignements, envois, etc., on peut s'adresser à la Procure des Missionnaires d'Afrique, 21-25, rue de l'Empereur Anvers.



L'ÉGLISE D'ELISABETHVILLE, QUI MESURE 58m. LONGUEUR, 17m. HAUTEUR ET 14m. LARGEUR. KERK VAN ELISABETHVILLE, METENDE 58m. LENGTE, 17m. HOOGTE EN 14m. BREEDTE.

et d'œuvres de bienfaisance parmi les indigènes. Ainsi à Baudouinville, les missionnaires ont créé:

Une caisse d'épargne (essai): 4,000 francs ont été déposés par les indigènes du village chrétien;

Deux sociétés de secours mutuel «Saint Vincent de Paul» recueillent des cotisations; une pour femmes: celle-ci avait fin 1919 une encaisse de 900 francs; une pour hommes, qui avait à la même date un fonds de 700 francs. Les deux sociétés ensemble ont secouru 1,500 malades ou nécessiteux pendant l'exercice de 1918-1919, à raison de 40 ou 50 centimes par semaine.

Il a été fait aussi un essai de corporation de bateliers pour transport par barques; un turnclub avec société de musique, qui compte 37 musiciens; une chorale de 80 membres. Les noirs disposent d'une grande salle pour représentations, où se donnent fréquemment des fêtes.

Deux grands marchés ont été établis par les Pères,

Les Pères de Scheut.

En 1886-1887, la Congrégation belge des Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, dite de Scheutveld, céda à de longues instances en acceptant de joindre à ses missions de Chine et de Mongolie l'immense mission du Congo belge. Le Vicariat Apostolique du Congo belge, érigé le 11 mars 1888, comprenait alors presque tout le territoire de notre colonie. Le 26 juillet 1901, une partie du Vicariat fut érigée en Préfecture Apostolique du haut Kasai, tout en restant confiée aux Pères de Scheut, le 13 juin 1917 cette préfecture devient Vicariat Apostolique. Enfin par Bulle du 3 avril 1919, S. S. Benoît XV supprima la dénomination de Vicariat Apostolique du Congo belge et la remplaça par celle de Vicariat de Léopoldville, dont fut détaché le Vicariat de Nouvelle-Anvers.

S. Gr. Mgr. Van Ronslé, qui est depuis de longues

années Vicaire Apostolique du Vicariat du Congo belge, reste à la tête du Vicariat de Léopoldville (résidence Léopoldville).

S. Gr. Mgr. De Clercq est Vicaire Apostolique du Kasai Luluabourg, (résidence).

Le titulaire du Vicariat de Nouvelle-Anvers est S. Gr. Mgr. De Boeck, nommé récemment.

Les pères de Scheut desservent, dans les trois Vicariats susdits, 39 postes fixes de mission, administrés par 107 Pères. Les Frères coadjuteurs, au nombre de 37, sont adjoints aux Pères. En outre, 19 Frères d'autres Congrégations sont chargés d'une partie de l'enseignement. Les Sœurs de la Charité et les Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie — 53 en tout — se dévouent dans les écoles, orphelinats, hôpitaux et lazarets; 3,681 catéchistes-maîtres d'école instruisent sous la direction des missionnaires tant dans les missions que dans les nombreux catéchuménats. La dernière statistique accusait pour les trois Vicariats réunis 157,716 chrétiens et 155,372 catéchumènes. Dans les différentes missions, durant la dernière année, on a distribué 1,564,137 communions, administré 39,402 baptêmes et béni 3,710 mariages.

L'enseignement progresse sensiblement dans les trois Vicariats : Kangu, Luluabourg, Nouvelle-Anvers ont chacun leur école normale. Dans tous les postes de mission, il existe, en outre, une école dirigée par du personnel blanc, tant pour garçons que pour filles, soit 78 centres d'instruction. En outre, un noyau d'élèves d'élite réuni des trois Vicariats est assez avancé pour commencer l'étude des humanités.

Des écoles professionnelles très fréquentées existent dans toutes les missions et forment des maçons, charpentiers, sculpteurs, forgerons, etc., fort recherchés. Nouvelle-Anvers, Hemptine-Saint-Benoit et Tshiumbe, possèdent une petite imprimerie où l'on édite des tracts et des brochures pour l'instruction des noirs. A Hemptine, on édite aussi une publication de quatre pages appelée *Nkurusu*, c'est-à-dire *La Croix*.

Des hôpitaux ont été construits dans les postes principaux. Pour n'en citer qu'un: l'hôpital de Kangu a une moyenne de 250 hospitalisés par jour. Le Kasai ne compte pas moins de 11 lazarets avec 542 grands malades.

La lutte contre la maladie du sommeil est menée activement: 22 Pères ont obtenu leur diplôme de médecine coloniale, et chaque poste a un lazaret ou dispensaire pour malades de sommeil.

La natalité dans les familles chrétiennes est de loin supérieure à celle des familles païennes. Au Mayombe et au lac Léopold II, elle est de 30 0/00, et la moyenne d'enfants en vie dans chaque ménage est de 3; au Kasai, on a fait depuis quelques années un essai très fructueux de vie familiale: on construit pour chaque ménage une maison confortable avec jardin clôturé pourvu d'arbres fruitiers et de cultures vivrières. Un petit manuel de puériculture se trouvant dans les mains de presque tous les gens mariés, les Pères ont vu s'accroître le nombre des enfants. Ainsi dans toutes les missions, on compte de nombreuses familles ayant de 4 à 8 enfants.

L'élevage et l'agriculture se développent rapidement. Le Kasai possède 1,140 têtes de bétail, 20 ânes et 10 chevaux, et de 30 à 50 chèvres et moutons dans chaque

poste de mission. Chaque résidence cultive au moins 100 hectares de terrain.

Dans le Vicariat de Léopoldville, les missions élèvent actuellement 1,190 têtes de gros bétail, possèdent 14 chevaux et 6 ânes, et plus de 560 chèvres et moutons dans les diverses stations. Plus de 1.050 hectares sont en culture.

Le Vicariat de Nouvelle Anvers a un troupeau de 120 têtes de gros bétail, une dizaine d'ânes et plus de 400 chèvres et moutons; 250 hectares de plantations vivrières et de rapport.

Les missions du Mayombe ont à leur actif la création de plusieurs kilomètres de routes:

En 1908, une route reliant la mission de Kangu à Lukula, soit 20 kilomètres;

En 1913, une route reliant la mission de Kangu à celle de Vaku, soit 40 kilomètres;

Une route reliant la mission de Kivu au chemin de fer, soit 6 kilomètres.

Les Pères de Schcut donnent des nouvelles régulières de leurs missions dans leur revue mensuelle *Missions de Scheut (Missien van Scheut)*. Le siège général de l'oeuvre des Missions belges de Scheut est établi à Scheut-lez-Bruxelles, chaussée de Ninove, 476, où l'on peut envoyer toute demande d'explications, renseignements, adresser les envois, etc.

Mission des RR. PP. Jésuites Belges.

Des démarches répétées faites auprès de la Compagnie de Jésus aboutirent vers la fin de 1891. Une partie du Vicariat du Congo belge fut cédée le 8 avril 1892. Elle constitue depuis le 31 janvier 1903 la Préfecture Apostolique du Kwango, à la tête de laquelle se trouve actuellement le T. R. P. De Vos.

La mission du Kwango comprend 13 stations principales, avec un personnel de 29 prêtres, 7 scolastiques 15 frères et 15 religieuses de la Congrégation de Notre Dame de Namur. En outre, 23 stations secondaires sont desservies par les Révérends Pères qui visitent de plus 420 catéchuménats, où l'enseignement est donné par 468 cathéchistes-instituteurs.

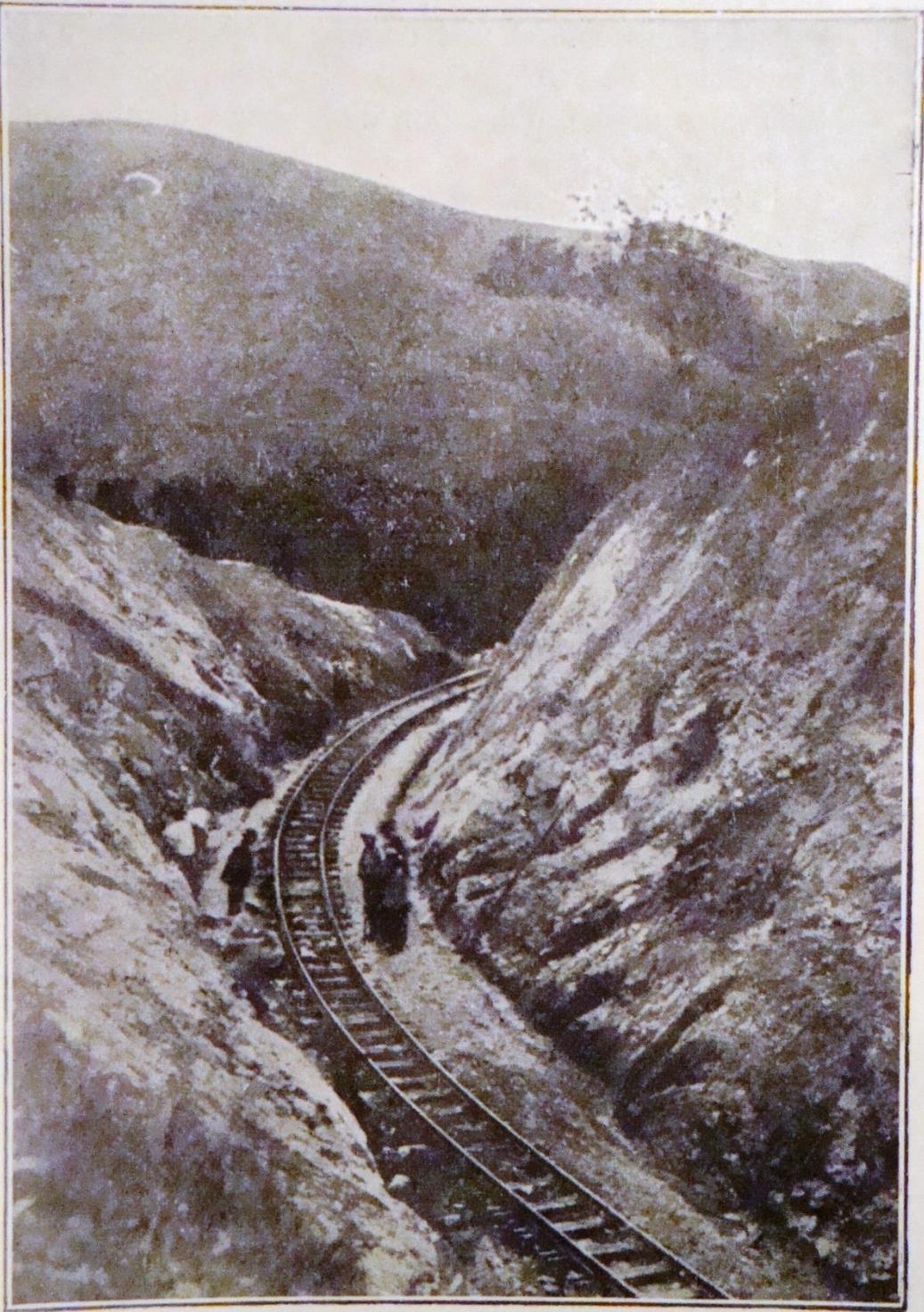
Le chiffre des chrétiens dépasse actuellement 14,455 et les catéchumènes se chiffrent au dernier relevé à plus de 9,850.

Quant à l'enseignement, les RR. PP. Jésuites ont une école normale à Kisantu et 12 écoles centrales dans les stations principales. Les classes supérieures de ces établissements comptent 227 élèves, et les classes inférieures 1,102. Mais, l'instruction se donne en plus dans 366 écoles rurales ayant un total de 6,783 élèves.

Kisantu et Wombali possèdent chacun une école professionnelle avec ateliers, où tous les métiers sont enseignés aux noirs et qui fournissent des microscopistes, imprimeurs, ajusteurs, monteurs, forgerons, maçons, éleveurs, agriculteurs, etc.

L'éducation des filles se fait dans deux écoles centrales pensionnats à Kisantu et à Lemfu; à ces établissements sont annexés des écoles de couture, blanchissage, laiterie, vannerie, etc.,

Les RR. PP. Jésuites ont 18 des leurs diplômés des cours de médecine tropicale, dont 4 ont obtenu leur diplôme à Bruxelles et 14 à Léopoldville; 7 lazarets



Opgang van de Palaballa. — La montée du Palaballa.



Kilom. 2 1/2. La Ligne longeant le Fleuve. — Kilom. 2 1/2. De lijn loopende langs den Stroom.

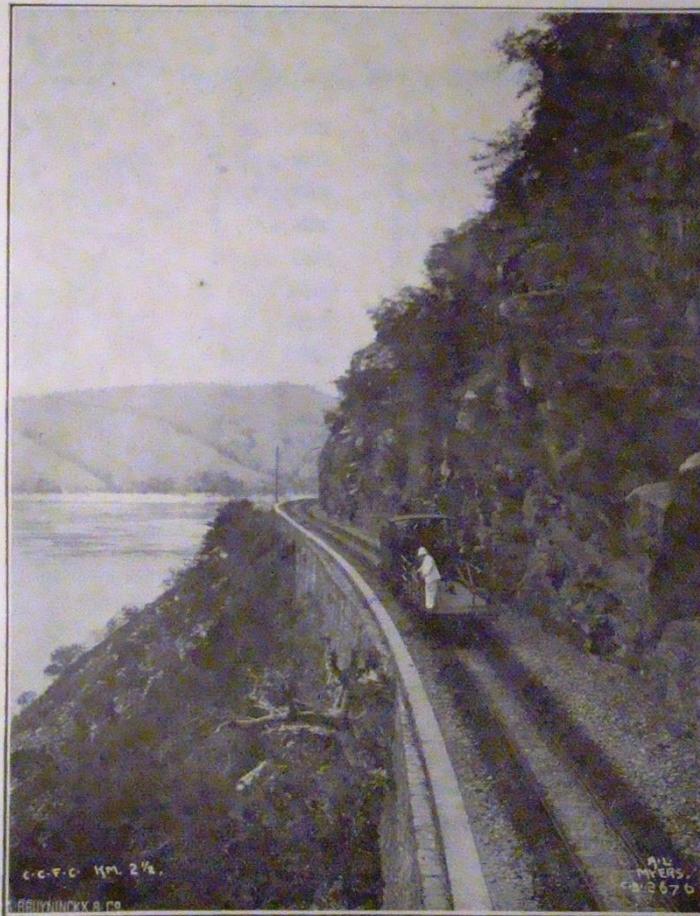
Compagnie du Chemin de Fer du Congo



La Cie du chemin de fer Congo fut fondée le 31 juillet 1889 à l'initiative du Général Thys, dans le but de construire, à travers la région des cataractes, c'est-à-dire dans la partie où le Congo n'est pas navigable, une voie de chemin de fer reliant le

d'homme sur une distance de plus de 400 km. le long de la route des caravanes.

La construction, commencée en 1890, fut des plus pénibles ; elle rencontra de nombreux obstacles dans ce pays jusqu'alors inconnu, au climat



Kilom. 2 1/2. La Ligne longeant le Fleuve. — Kilom. 2 1/2. De lijn loopende langs den Stroom.

Stanley Pool à l'estuaire du fleuve. La création de ce chemin de fer en mettant en communication directe avec l'océan, l'immense réseau navigable du bassin du Congo, allait permettre d'acheminer en moins de 2 jours, vers la mer, les produits qui, jusqu'à cette époque, devaient être transportés à dos

très dur, au profil particulièrement accidenté, au sol aride, à la population clairsemée et peu apte au travail.

Ce ne fut qu'à force d'énergie et de ténacité que la ligne put enfin être terminée en 1896. La construction avait duré 6 ans.

La ligne part de Matadi, port accessible aux navires de mer, pour aboutir au Stanley-Pool, à Kinshasa et à Léopoldville. Elle mesure 400 kilomètres avec plus de 100 ponts de 10 à 100 mètres de portée. Elle est à voie étroite (75 cm.). Les rails pesant 23 kilos au mètre courant, sont posés sur traverses métalliques. Des inclinaisons de 45 mm. par mètre et des rayons de courbure de 50 mètres ont été admis. La ligne a donc toutes les caractéristiques d'un chemin de fer de montagne.

Le développement du trafic est mis en lumière par l'examen des graphiques de transport.

Le trafic d'importation qui avait été sensiblement affecté par la guerre et la crise commerciale

13 locomotives articulées à 6 essieux couplés trois par trois (type Garratt) d'un poids de 55 tonnes en ordre de marche.

5 locomotives à 4 essieux d'un poids de 31 T. en ordre de marche,

58 locomotives à 3 essieux d'un poids de 29 et 27 T. en ordre de marche,

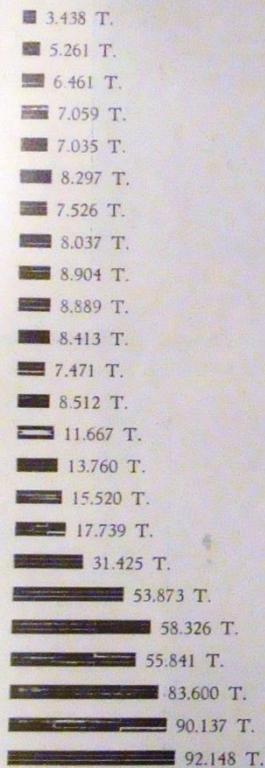
28 locomotives à 2 essieux d'un poids de 19 et 14 T. en ordre de marche,

869 wagons divers (plats, haussertes, fermés, citernes, etc. de 10, 12, 15 et 20 tonnes de chargement),

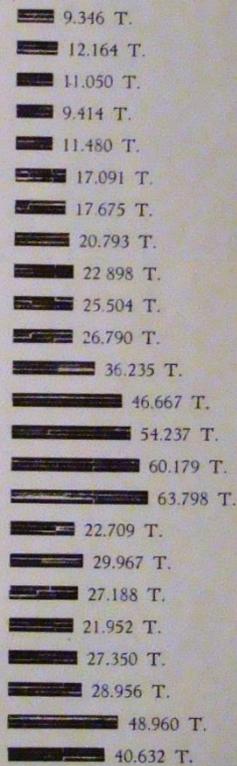
10 voitures à voyageurs de 1ère classe,

11 voitures à voyageurs de 2ème classe,

Graphique de transport



Trafic à la descente. — Het dalend Handelsverkeer.



Trafic à la montée. — Het stijgend Handelsverkeer.

qui s'en est suivi, semble devoir reprendre à bref délai sa marche ascendante.

Le trafic d'exportation au contraire s'est considérablement développé pendant la guerre, il n'a que faiblement été affecté par la crise commerciale.

Le matériel dont dispose la Compagnie a été considérablement augmenté ces dernières années; elle possède actuellement :

11 voitures à voyageurs de 3ème classe,

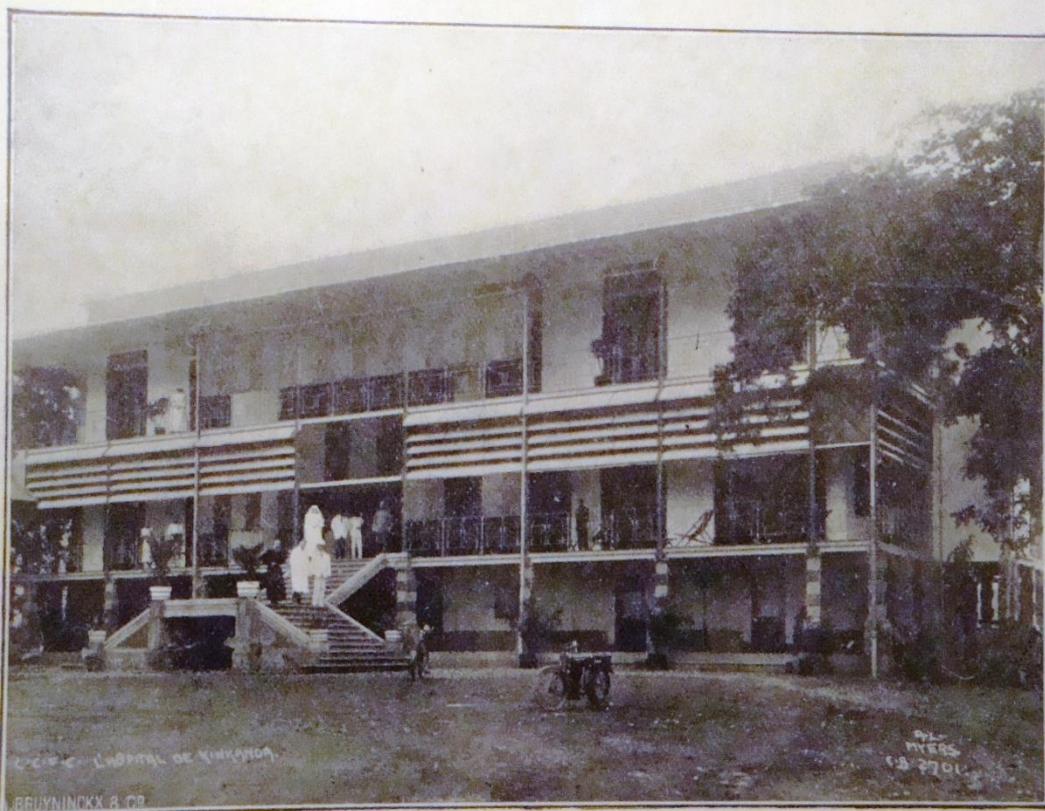
2 voitures ambulances.

Pour assurer l'entretien et la réparation de ce matériel, 3 ateliers ont été érigés à Matadi, Thysville et Kinshasa. Un dépôt a été établi à Songololo.

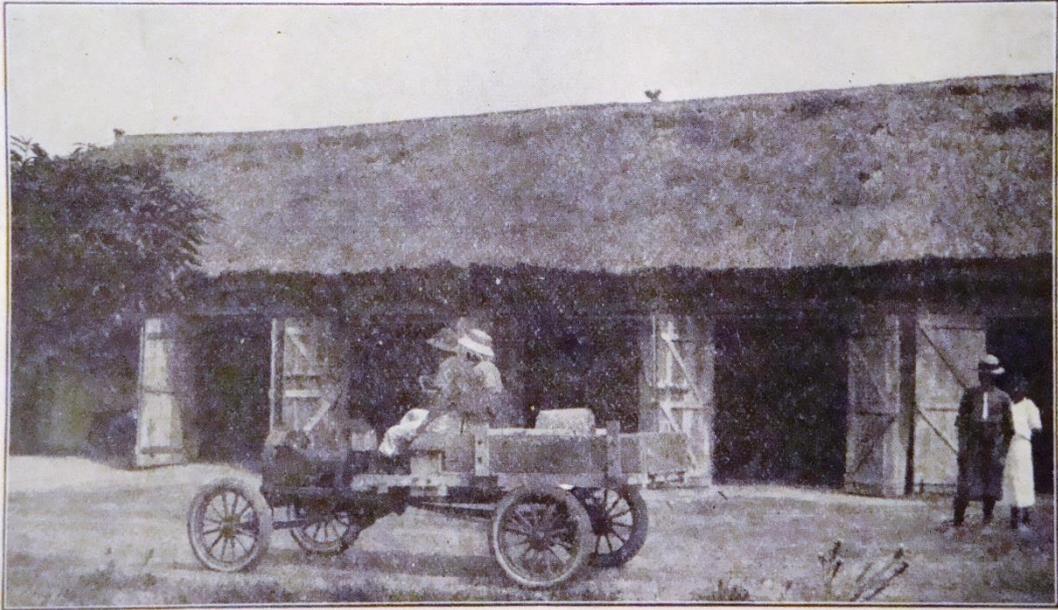
Ces ateliers disposent de la force motrice et de l'éclairage électrique et comprennent des fosses de



De werkhuizen te Matadi. — Les ateliers de Matadi.



L'Hôpital de Kinkanda. — Het gasthuis te Kinkanda.



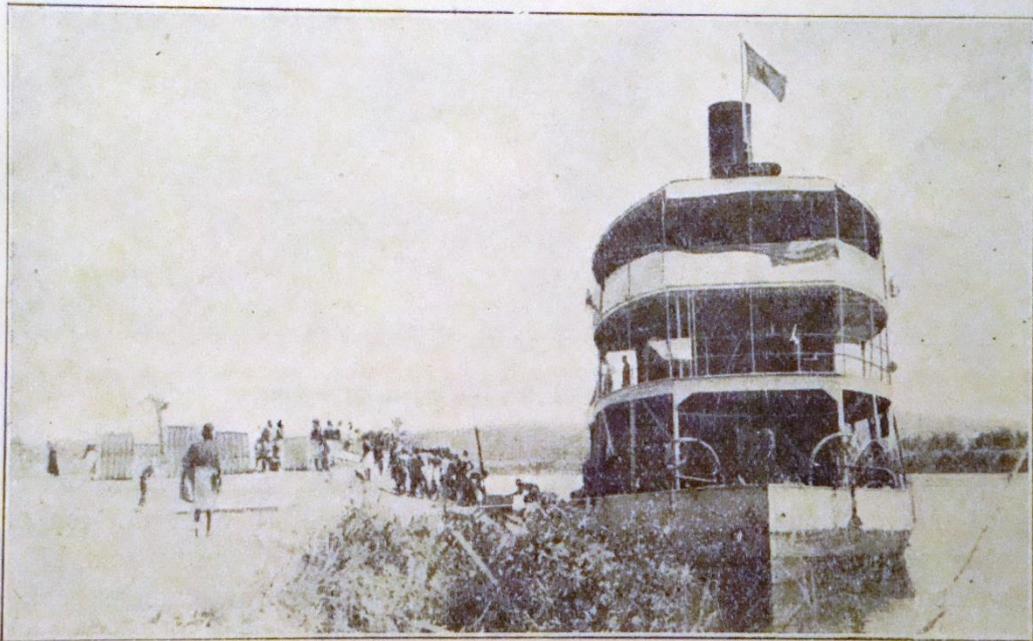
Vue d'une camionnette avec chauffeur indigène.
Zicht van een kleinen vrachtwagen met inlandsche geleider.



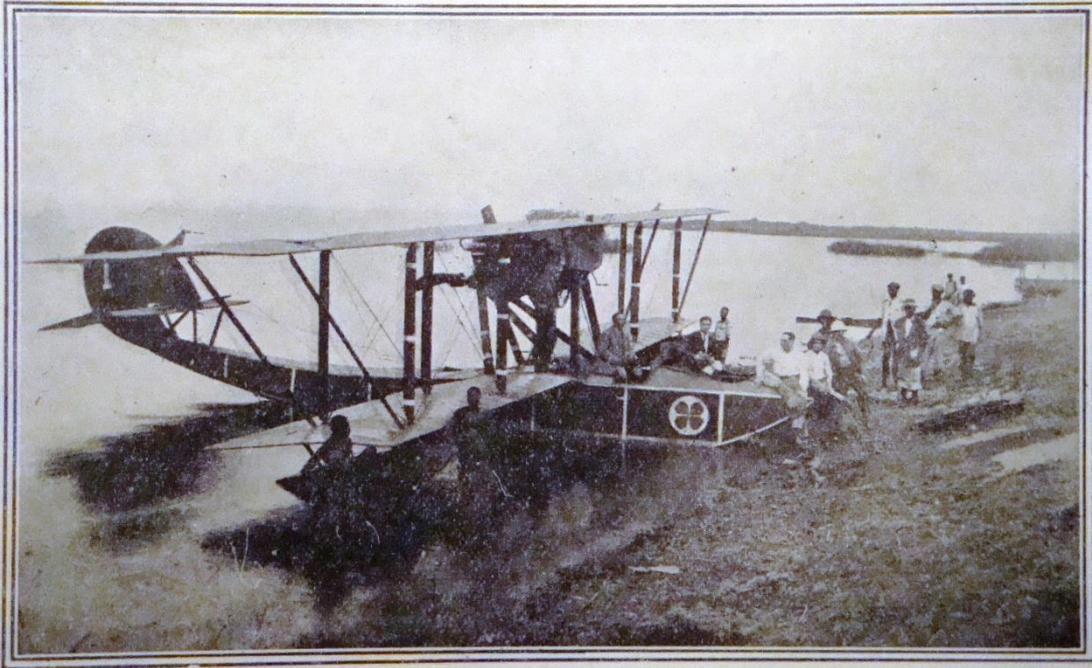
Banque du Congo Belge à Kinshasa. — Bank van Belgisch Congo te Kinshasa.



Banque du Congo Belge à Boma. — Bank van Belgisch Congo te Boma.



Embarquement à Lusambo. — Inscheping te Lusambo.

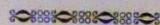


Watervliegtuigen Georges-Levy, motor Renault 300 HP. in dienst in de Laza (1920 tot 1922).
Toebereidsels tot een vliegtocht van algemeenmaking te N'Dolo.
Hydroavions Georges-Levy, moteur Renault 300 HP. en service à la Laza (1920 à 1922).
Préparatifs pour un vol de vulgarisation à N'Dolo.



Escale à Yumbi d'un hydro postal pour la remise du courrier (Yumbi : 50 km., amont de Bolobo, 1921).
Landingsplaats van een post-watervliegtuig voor het bestellen van den koerier (Yumbi : 50 km., stroomopwaarts van Bolobo, 1921)

Sommaire



Dédicace à nos Illustres Souverains	3	Les RR. PP. Bénédictins	181
Lettre de S. E. Monsieur L. Franck, Ministre des Colonies	5	Les RR. PP. Capucins	183
Préface de Monsieur le Général-Major Wangermée	9	Les RR. PP. Dominicains	183

La Mutuelle Congolaise.

Aperçu Historique 1897-1922	15
Composition actuelle du Comité Central et des Bureaux des Sections Provinciales	79
Relevé des Indemnités de maladie et Secours payés	81
Effectif	81
La Journée Coloniale	83
Hommage aux Morts	85
Fêtes Anniversaires	87

Notre belle Colonie Africaine.

Aperçu historique	93
Les progrès de la Civilisation au Congo	103
L'Effort Colonial Belge	109
Le Congo Economique — — — — —	115
Les Transports au Congo	141
L'Agriculture au Congo Belge	149
Les Mines du Congo Belge	159

Les Missions Catholiques au Congo Belge.

Introduction	169
Les Pères Blancs	169
Les Pères de Scheut	171
Mission de RR. PP. Jésuites	173
Les RR. PP. Trappistes	175
Les Prêtres du Sacré Coeur	177
Mission des RR. PP. Prémonstrés	177
La Congrégation du T. S. Rédempteur au Congo ..	177
Les Pères de Mill-Hill	179
Les Pères du Saint Esprit	179

Monographies des Entreprises Commerciales, Industrielles et Financières au Congo.

Compagnie du Chemin de Fer du Congo	185
Société Internationale Forestière et Minière du Congo «La Forminière»	193
La Banque du Congo Belge	209
Compagnie Cotonnière Congolaise	213
Société Anonyme Bunge	219
Compagnie Générale du Congo	221
Société Coloniale de Matériaux et d'Entreprises «Socoma»	225
La Commerciale Anversoise du Congo	227
L'Alberta	229
Les Transports Aériens du Congo	231
Société Anonyme des Huileries du Congo Belge ..	237
Société Anonyme d'Entreprises Commerciales au Congo Belge (Sedec)	237
Compagnie du Congo Belge	239
Société Anon. de Plantations Coloniales «La Luki»	243
Compagnie du Kasai	245
Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo A. B. C.	247
Société Anonyme «Citas»	249
Chemin de Fer du Katanga	251
Comité Spécial du Katanga	255
Union Minière du Haut-Katanga	265
Bourse du Travail du Katanga	273
Les Usines de la Société Anon. d'Ougrée-Marihaye	277
La Poudrerie Royale de Wetteren Cooppal et Co ..	283